



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTRUCTION N° DGOS/MQP/2022/191 du 21 juillet 2022 relative à l'organisation de l'appel à candidatures destiné au renouvellement du dispositif des structures labellisées pour la prise en charge de douleur chronique en 2023, et à leur activité 2022

Le ministre de la santé et de la prévention

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux
des agences régionales de santé

Copie à :

Monsieur le directeur central du service
de santé des armées, pour information

Référence	NOR : SPRH2221750J (numéro interne : 2022/191)
Date de signature	21/07/2022
Emetteur	Ministère de la santé et de la prévention Direction générale de l'offre de soins
Objet	Organisation de l'appel à candidatures destiné au renouvellement du dispositif des structures labellisées pour la prise en charge de douleur chronique en 2023, et à leur activité 2022.
Commande	Organisation sur les territoires de structures de douleur chronique.
Actions à réaliser	Envoi des dossiers de candidature aux structures concernées ; Evaluation des dossiers reçus au regard des critères du cahier des charges national ; Transmission de la liste des SDC labellisées pour 5 ans à la DGOS et des données d'activité 2022.
Echéance	31 janvier 2023
Contact utile	Sous-direction du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins Mission qualité pertinence (MQP) Caroline BIZET Tél. : 07 61 49 32 13 Mél. : caroline.bizet@sante.gouv.fr

Nombre de pages et annexes	4 pages et 4 annexes (37 pages) Annexe 1 : Définitions principales et critères du cahier des charges Annexe 2 : Dossier de candidature Annexe 3 : Guide d'interprétation des dossiers de candidature Annexe 4 : Modalités de recueil des informations relatives à l'annuaire national des SDC et données d'activité 2022
Résumé	La présente instruction a pour objet d'organiser l'appel à candidatures destiné au renouvellement en 2023 et pour 5 ans du dispositif des structures labellisées pour la prise en charge de la douleur chronique, et le relevé de leur activité 2022.
Mention Outre-mer	Les dispositions s'appliquent aux Outre-mer, à l'exception de la Polynésie française, de la Nouvelle-Calédonie, et de Wallis et Futuna.
Mots-clés	Structure douleur chronique, labellisation, cahier des charges, dossier de candidature, guide d'interprétation, annuaire, activité, mission d'intérêt général (MIG).
Classement thématique	Etablissements de santé – organisation
Texte de référence	- Code de la santé publique, notamment ses articles L. 1110-5-3, L. 1112-4, D. 6114-1 à D. 6114-13 ; - Arrêté du 4 mai 2017 fixant la liste des structures, des programmes, des actions, des actes et des produits financés au titre des missions d'intérêt général mentionnées aux articles D. 162-6 et D. 162-7 du code de la sécurité sociale, ainsi que la liste des missions d'intérêt général financées au titre de la dotation mentionnée à l'article L. 162-23-8.
Circulaire / instruction abrogée	- Instruction n° DGOS/PF2/2011/188 du 19 mai 2011 relative à l'identification et au cahier des charges 2011 des structures d'étude et de traitement de la douleur chronique ; - Instruction n° DGOS/PF2/2016/160 du 23 mai 2016 relative à l'appel à candidatures destiné au renouvellement du dispositif des structures labellisées pour la prise en charge de douleur chronique en 2017, et au relevé de leur activité 2016.
Circulaire / instruction modifiée	Néant
Rediffusion locale	Etablissements de santé hébergeant une structure de douleur chronique.
Validée par le CNP le 22 juillet 2022 - Visa CNP 2022-97	
Document opposable	Non
Déposée sur le site Légifrance	Non
Publiée au BO	Oui
Date d'application	Immédiate

1. Organisation de l'appel à candidature pour une nouvelle labellisation des SDC sur 5 ans

La présente instruction vous sollicite afin que vous procédiez à un appel à candidature destiné à renouveler le dispositif de Structures Douleur Chronique (SDC) labellisées pour un nouveau mandat de 5 ans à compter de l'année 2023.

Pour être labellisées, les structures douleur chronique doivent répondre aux critères du cahier des charges national listés dans l'annexe 1 de la présente instruction. Ce cahier des charges a été actualisé sur la base du précédent, dans le cadre d'un groupe de travail rassemblant des professionnels des structures douleur chronique et des référents douleur en agence régionale de santé (ARS), ainsi que des représentants de la Société française d'étude et de traitement de la douleur (SFETD).

L'annexe 1 précise également les définitions et les critères applicables correspondant aux différents types de structures douleur chronique existantes.

Le dossier de candidature proposé en annexe 2 est fondé sur les critères de l'annexe 1. Il est à communiquer aux structures candidates afin qu'elles le renseignent puis vous le retournent en temps utile. Il vous est recommandé de solliciter d'emblée l'ensemble des structures potentiellement candidates, en effet les labellisations « au fil de l'eau » ne sont pas souhaitées.

Un guide d'interprétation des dossiers de candidature renseignés vous est proposé en annexe 3. Il a pour objet de faciliter votre évaluation des candidatures reçues. La satisfaction de certains des critères est obligatoire et opposable, la satisfaction d'autres critères est laissée à votre appréciation compte tenu de votre contexte régional.

Préconisations sur le maillage territorial :

- Les centres : les SDC de type centre doivent assurer une prise en charge pluridisciplinaire. L'objectif est l'existence d'au moins une SDC de type centre par région ;
- La pédiatrie : il est recommandé qu'au moins une SDC exclusivement pédiatrique soit constituée dans chaque région ;
- La filière endométriose : des SDC référentes ayant une expérience particulière pour la prise en charge de l'endométriose pourront être reconnues. Ces SDC restent polyvalentes mais s'inscrivent en lien privilégié avec la filière endométriose - éventuellement par convention - pour l'adressage des patientes. Il est recommandé qu'au moins une SDC référente pour l'endométriose soit identifiée par région, voire plus selon la taille des régions.

Nous vous recommandons d'informer sans délai les SDC candidates du présent appel à candidatures et de leur transmettre les annexes 1 et 2. L'analyse des dossiers reçus devra être réalisée en tenant compte du guide d'interprétation (annexe 3) qui peut éventuellement être transmis aux structures candidates. Il est proposé aux ARS un calendrier indicatif pour la réalisation de l'appel à candidatures. La date de clôture de la réception des dossiers de candidatures peut être fixée au 31 octobre 2022 et le cas échéant, la constitution d'un jury de sélection pourra ensuite s'organiser sur une période de 2 mois (novembre à fin décembre 2022).

Enfin, nous vous remercions de nous faire parvenir la nouvelle liste des SDC répondant au cahier des charges et labellisées par vos soins sous le présent timbre avant le 31 janvier 2023, en distinguant s'il s'agit de consultation ou de centre, et si elles disposent ou pas d'une spécialisation pédiatrique ou oncologique validée, ainsi que les SDC référentes pour l'endométriose. Vous utiliserez à cette fin les indications mentionnées à l'annexe 4 « Modalités de recueil des informations relatives à l'annuaire national des SDC » afin de rassembler ces informations et les transmettre à la Direction générale de l'offre de soins (DGOS).

2. Recueil des données d'activité 2022

Afin d'évaluer le niveau des dotations MIG 2023 à attribuer aux SDC retenues à l'issue du présent appel à candidature et hébergées en établissement de santé, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir avant le 31 janvier 2023 les données d'activité suivantes en complétant l'annexe 4 avec les éléments suivants :

- File active de patients externes 2022 (il s'agit du nombre de patients distincts vus en consultation médicale externe en 2022, un patient revenant plusieurs fois étant comptabilisé une seule fois en file active) ;
- Nombre de consultations médicales externes réalisées en 2022. Pour être labellisé, le seuil de 500 consultations est requis pour une SDC de type consultation et le seuil de 1000 consultations est requis pour une SDC de type centre ;
- Nombre de consultations médicales internes réalisées en 2022 (il s'agit du nombre de patients internes hospitalisés au sein de l'établissement de rattachement pour un diagnostic principal autre que douleur chronique vus en consultation) ;
- Nombre de réunions de synthèse pluriprofessionnelle (RSP) organisées dans l'année ;
- Pour les structures de type centre, nombre de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) organisées dans l'année.

Le montant de la dotation MIG sera attribué à chaque région. Nous vous rappelons que la répartition des dotations entre établissements supports des SDC vous incombe.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir, sous le présent timbre, ces données d'activité pour l'ensemble de votre région avant le 31 janvier 2023 délai de rigueur pour une attribution des dotations en première circulaire budgétaire 2023.

Nous vous remercions de nous tenir informés de toute difficulté rencontrée dans l'interprétation ou la mise en œuvre de la présente instruction.

Vu au titre du CNP par la secrétaire générale
des ministères chargés des affaires sociales
par intérim,



Nicole DA COSTA

Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe à la sous-directrice du pilotage de
la performance des acteurs de l'offre de soins



Emmanuelle COHN

Annexe 1 – Définitions principales et critères du cahier des charges

1 – Définition de la douleur chronique¹

La douleur chronique est un syndrome multidimensionnel exprimé par la personne qui en est atteinte. Elle existe dès lors que la personne affirme la ressentir, qu'une cause soit identifiée ou non.

Il y a douleur chronique, quelles que soient sa topographie, son intensité et son origine, lorsque la douleur présente plusieurs des caractéristiques suivantes :

- persistance ou récurrence ;
- durée au-delà de ce qui est habituel pour la cause initiale présumée, notamment si la douleur évolue depuis plus de trois mois ;
- réponse insuffisante au traitement ;
- retentissement émotionnel ;
- détérioration significative et progressive, du fait de la douleur, des capacités fonctionnelles et relationnelles du patient dans ses activités de la vie journalière, au domicile comme à l'école ou au travail.

La douleur chronique peut être accompagnée :

- de manifestations psychopathologiques ;
- d'une demande insistante du patient de recours à des médicaments ou à des procédures médicales souvent invasives, alors qu'il déclare leur inefficacité à le soulager ;
- d'une difficulté du patient à s'adapter à la situation.

2 - Définition d'une SDC

Toutes les SDC doivent être rattachées à un établissement de santé public ou privé. Elles doivent être polyvalentes (c'est-à-dire être en capacité de traiter l'ensemble des patients au moyen d'une offre de soins diversifiée), à l'exception de celles concernées par un exercice exclusif (cancérologie, pédiatrie).

Les patients pris en charge par ces structures doivent être adressés par un médecin dans le cadre de la prise en charge de la douleur chronique.

Deux types de SDC sont identifiables : les consultations et les centres.

2.1 Les consultations

Les consultations assurent une prise en charge pluriprofessionnelle de proximité et doivent satisfaire aux critères communs du cahier des charges, listés ci-après (1 à 17). En cas de structures spécialisées, celles-ci doivent répondre aux critères 22 à 32 si concernées.

¹ Source : définition partagée par le groupe de travail DGOS/SFETD, d'après la recommandation de la Haute Autorité de santé : « Douleur chronique : reconnaître le syndrome douloureux chronique, l'évaluer et orienter le patient ». Recommandations professionnelles, HAS, Saint-Denis - La Plaine, 2008.

2.2 Les centres

Les centres assurent en outre une prise en charge médicale pluridisciplinaire (plusieurs spécialités médicales différentes sont représentées) avec un accès à un plateau technique et à des lits d'hospitalisation. Ils doivent également réaliser des activités d'enseignement et de recherche.

En plus des critères communs du cahier des charges (1 à 17), les centres doivent satisfaire aux critères supplémentaires 18 à 21. En cas de structures spécialisées, celles-ci doivent répondre aux critères 22 à 32 si concernées.

2.3 Les permanences avancées

Une SDC (centre ou consultation) peut assurer une ou des permanences avancées (consultation médicale et IRD (infirmière ressource douleur) au sein d'autres établissements de santé publics ou privés ou de structures d'exercice coordonné (centres de santé ou MSP) sous réserve d'une convention. Cette convention est formalisée entre l'établissement de rattachement de la SDC et l'établissement ou centre de santé ou MSP, qui héberge la permanence avancée. Elle décrit notamment la mise à disposition des personnels de la SDC, l'organisation des parcours des patients et les modalités de synthèses pluriprofessionnelles ou RCP communes ainsi que les heures/jours d'ouverture.

3 - Maillage territorial

Au moins une SDC de type « centre » est requise par région.

Au moins une SDC exclusivement pédiatrique est souhaitée, par région. Dans les régions sans SDC exclusivement pédiatriques :

- Une RCP pédiatrique régionale voire interrégionale doit être structurée ;
- Et des RCP mixtes (adulte-pédiatrique) doivent être organisées notamment pour la transition des patients de la pédiatrie vers la médecine adulte.

Au moins une SDC référente pour la prise en charge de la douleur de l'endométriose est requise par région. Ces SDC référentes ont une appétence et compétence particulières pour la prise en charge de l'endométriose (expertise gynécologique par exemple). Ces SDC restent polyvalentes mais s'inscrivent en lien privilégié avec la filière endométriose - éventuellement par convention – pour l'adressage des patientes.

4 - La prise en charge en SDC²

Prendre en charge la douleur chronique du patient implique d'élaborer un diagnostic, une évaluation bio-psycho-sociale et un traitement. Il est recommandé que la première consultation, qui correspond à l'évaluation initiale du patient, soit réalisée par plusieurs professionnels, simultanément ou non. Plusieurs consultations peuvent être nécessaires pour effectuer cette évaluation initiale. Il est de plus recommandé qu'elle soit suivie d'une réunion de synthèse, rassemblant au moins un médecin, un psychologue ou un psychiatre et un IDE.

² Source : définition partagée par le groupe de travail DGOS/SFETD.

Le patient douloureux chronique doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge spécifique fondée sur les règles d'organisation et les principes thérapeutiques suivants :

- assurer selon la complexité et la sévérité de la douleur une approche au moins pluriprofessionnelle (un seul médecin associé à un ou plusieurs professionnels non médicaux : IDE, psychologue), voire pluridisciplinaire (plusieurs médecins de disciplines différentes) afin d'appréhender les différentes composantes du syndrome douloureux chronique et proposer une association de thérapeutiques pharmacologiques, physiques, psychologiques, voire chirurgicales ;
- décider d'un projet thérapeutique adapté après un bilan complet comprenant la réévaluation du diagnostic initial. L'objectif est de réduire la douleur autant que possible jusqu'à un niveau permettant une qualité de vie satisfaisante pour le patient ;
- favoriser la coopération entre le patient et l'équipe soignante, son adhésion et sa participation au projet thérapeutique. Collaborer avec le(s) médecin(s) traitant(s) du patient en les informant du bilan et en les associant autant que possible au projet thérapeutique et au suivi ;
- prendre en compte l'environnement familial, culturel, social et professionnel du patient.

5 – Critères du cahier des charges

Critères communs à toutes les SDC (centre ou consultation)

N°	Critères	Libellé des exigences attendues	Opposabilité
Organisation et ressources de la SDC			
1	Rattachement à un établissement de santé	La SDC est rattachée à un établissement de santé public ou privé. Une contractualisation est formalisée entre l'ARS, l'ES de rattachement et le médecin responsable de la SDC.	Opposable
2	Locaux de la SDC	Les locaux de la SDC sont regroupés (sauf dans le cas d'une permanence avancée). Au moins deux demi-journées par semaine, l'accès simultané, sur le même site, à deux salles de consultation est possible.	Opposable
3	Organisation d'une permanence avancée (PA) rattachée à la SDC	La PA assure des consultations médicales et des consultations IRD (Infirmière ressource douleur) au sein d'autres établissements de santé publics ou privés ou de structures d'exercice coordonné (centres de santé ou MSP), sur une à deux journées par semaine maximum, selon les modalités définies par convention (voir définition paragraphe 2.3). La PA est située dans un rayon circonscrit par rapport à la SDC de rattachement (30 à 60 km de distance ou 1H de temps de trajet par la route ou les transports). Le personnel de la PA est formé à la douleur (pour les médecins la formation par un DU est suffisante). Il existe un lien opérationnel fort avec la SDC de rattachement : la PA participe aux RCP de sa SDC de rattachement.	Opposable pour les SDC assurant des permanences avancées

4	Organisation de l'accueil au sein de la SDC	Un accueil téléphonique avec un numéro dédié est assuré par la SDC et ceci a minima sur les jours d'ouverture de la SDC. Pour les nouveaux patients, une procédure d'accès doit être formalisée.	Opposable
5	Organisation des prises en charge prioritaires	Une procédure d'organisation des prises en charge prioritaires est formalisée (exemples : plages horaires dédiées à la PEC des urgences ; dispositif coupe-file, ...).	Opposable
6	Responsabilité médicale de la SDC et temps minimum	La SDC est sous la responsabilité d'un médecin diplômé douleur ou en cours de formation (capacité douleur, ou un DESC douleur, ou une FST et deuxième année capacité). Le médecin responsable assure au minimum trois demi-journées par semaine dédiées à la globalité de son activité douleur chronique (c'est-à-dire soin, coordination administrative, communication, et, <u>pour les centres</u> , enseignement, formation et recherche).	Opposable
7	Temps cumulé minimum du personnel médical de la SDC	<u>Pour les centres</u> , au moins 1 ETP de temps médical cumulé est requis. <u>Pour les consultations</u> , au moins 0,5 ETP de temps médical cumulé est requis.	Opposable
8	Temps cumulé minimum et formation du personnel non médical de la SDC	Le temps cumulé minimal en personnels non-médicaux hors secrétariat (IDE, psychologue, etc.) est de 1,5 ETP et le temps minimal en secrétariat est de 0,5 ETP. Pour l'IDE, une formation universitaire dans le domaine de la douleur est acquise ou en cours (DIU/DU). Pour le psychologue, une formation universitaire dans le domaine de la douleur est acquise ou en cours (DU/DIU, ou bien formation continue sur la douleur, type DPC ou autre).	Opposable
9	Fraction du personnel affectée en propre	Une fraction du personnel de la SDC doit être affectée en propre à la structure.	Opposable
Activités de la SDC			
10	Activité annuelle minimale	<u>Pour les centres</u> , un seuil d'activité minimal de 1000 consultations médicales externes par an est requis. <u>Pour les consultations</u> , un seuil d'activité minimal de 500 consultations médicales externes par an est requis. Les SDC exclusivement pédiatriques ne sont pas concernées par ces seuils.	Opposable
11	Activités internes dans l'ES de rattachement	La SDC est lisible au sein de son établissement d'appartenance. Les patients pris en charge au sein de l'établissement ont accès à la structure. Les représentants des usagers sont informés de l'existence de la SDC.	Opposable

		La structure participe aux consultations internes, à la formation interne, à l'amélioration de la prise en charge des patients douloureux (avis, protocoles, formations internes médicales et paramédicales, travaux du CLUD, éducation thérapeutique douleur pour les hospitalisés)	
12	Activités en lien avec les correspondants libéraux	La SDC travaille en lien avec les professionnels correspondants libéraux (médecins traitants notamment) en assurant la transmission des informations concernant la prise en charge des patients (compte-rendu, courrier...)	Opposable
13	Activités en lien avec l'extérieur	La SDC est ouverte vers l'extérieur par des collaborations et des actions d'information /communication réalisées vers les usagers ou les professionnels de santé notamment de ville. Le lien avec les associations de patients est souhaitable.	Facultatif
Prise en charge			
14	Réalisation de Réunions de Synthèse Pluriprofessionnelles (RSP)	<u>Pour les centres</u> , des RSP sont organisées de façon bimensuelles a minima. <u>Pour les consultations</u> , des RSP sont organisées tous les mois a minima. Après bilan complet, une réunion de synthèse pluri-professionnelle (rassemblant a minima médecin, IDE, psychologue) formalisée et tracée dans le dossier patient, permet de décider d'un projet thérapeutique pour le patient, si sa situation le nécessite. Les cas discutés de façon pluriprofessionnelle en HDJ sont pris en compte.	Opposable
15	Réalisation de Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP)	Toute SDC doit avoir accès à l'avis d'une RCP pour les situations les plus complexes à visée diagnostique ou thérapeutique ou en amont de thérapeutiques invasives. Les RCP rassemblent au minimum 3 médecins de spécialités différentes, leurs conclusions sont tracées dans le dossier du patient.	Opposable
16	Avis spécialisés	Toute SDC doit pouvoir bénéficier d'avis spécialisés notamment dans les disciplines suivantes : anesthésie, oncologie, neurologie, rhumatologie, médecine physique et de réadaptation, psychiatrie, pharmacologie, gynécologie, etc. Ils doivent être tracés dans le dossier du patient. Pour les centres, la représentation de plusieurs spécialités médicales à l'intérieur même du personnel médical de la SDC est obligatoire.	Opposable
17	Accès à une assistante sociale	En cas de besoin, après évaluation du contexte social, l'accès à une assistante sociale est possible dans l'ES de rattachement ou hors établissement (par convention par exemple).	Opposable

Critères supplémentaires relatifs aux SDC de type centre

18	Organisation de RCP	Tout centre doit réaliser une RCP de façon bimensuelle a minima.	Opposable pour les centres
19	Accès à des lits et un plateau technique	Tout centre doit pouvoir accéder à des lits d'hospitalisation et à un plateau technique dans son établissement de rattachement.	Opposable pour les centres
20	Activités d'enseignement universitaire	Tout centre doit participer à des enseignements universitaires initiaux et/ou post universitaires en faculté de médecine.	Opposable pour les centres
21	Activités de recherche	Tout centre doit assurer des activités de recherche évaluables : <ul style="list-style-type: none"> - par des publications référencées dans les 5 dernières années ; - et/ou par des participations comme investigateur à des projets de recherche clinique acceptés par un CPP dans les 5 dernières années. 	Opposable pour les centres

Critères supplémentaires pour les SDC spécialisées

→ SDC spécialisées (oncologique, pédiatrique)

22	SDC spécialisée (pédiatrie, oncologie)	Une SDC spécialisée doit pouvoir proposer un accueil privilégié (consultations ou avis d'expert) aux patients suivis par les autres SDC polyvalentes à la demande de leurs confrères selon une procédure formalisée.	Opposable pour une SDC spécialisée
----	--	--	------------------------------------

→ SDC oncologique

23	Accès au dossier oncologique partagé du patient	Une SDC spécialisée en oncologie doit avoir accès au dossier oncologique partagé du patient.	Opposable pour une SDC oncologique
24	Accès en urgence des patients en consultation d'oncologie	Une procédure d'accès en urgence des patients vus en consultation d'oncologie est rédigée, en accord avec les critères de recommandations de bonne pratique oncologique, et mise en œuvre.	Opposable pour une SDC oncologique
25	Accès à une RCP dédiée aux douleurs du cancer	Une SDC oncologique doit avoir accès dans l'ES ou à défaut de manière formalisée (hors ES) par convention, à une RCP (au moins 3 disciplines différentes) dédiée aux douleurs du cancer. Cela doit permettre un échange entre médecin de la douleur et oncologue, et des spécialistes des techniques interventionnelles (neurochirurgien, anesthésiste, radiologue interventionnel, radiothérapeute, ...), et d'autres disciplines de soins de support (palliatologue, psychiatre, infirmier douleur, assistant social...).	Opposable pour une SDC oncologique

26	Accès aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques	Une SDC oncologique doit avoir accès dans l'ES ou à défaut de manière formalisée (hors ES) par convention, aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques d'analgésie loco-régionales, neurochirurgicales.	Opposable pour une SDC oncologique
27	Expérience clinique du responsable de la SDC oncologique	Le responsable de la SDC spécialisée oncologique doit avoir une expérience clinique attestée d'au moins 6 mois en douleur oncologique.	Opposable pour une SDC oncologique
28	Participation à des actions sur la douleur du cancer	Le personnel de la SDC oncologique doit participer à des actions de formation continue sur les douleurs du cancer, et/ou à des publications, et/ou à des groupes de travail sur la douleur du cancer.	Facultatif

→ SDC pédiatriques

- SDC exclusivement pédiatriques

29	Double valence du médecin responsable	<p>Le médecin responsable d'une SDC exclusivement pédiatrique doit posséder la double valence douleur et pédiatrique à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une valence douleur DESC médecine de la douleur et médecine palliative, ou Capacité évaluation et traitement de la douleur, ou FST et 2^{ème} année Capacité douleur ou FST et DIU douleur de l'enfant. - Et une valence pédiatrique DES de pédiatrie ou expérience en médecine de l'enfant et de l'adolescent d'au moins 3 ans temps plein, ou durée équivalente à temps partiel. <p>Pour les autres personnels médicaux, hors responsable de la structure, il est demandé au moins 1 DIU douleur de l'enfant (en cours ou acquis dans les 2 premières années d'exercice) et une valence pédiatrique.</p>	Opposable pour une SDC pédiatrique
30	Réalisation de RCP	La SDC exclusivement pédiatrique réalise au moins une RCP par mois.	Opposable pour une SDC pédiatrique

- SDC mixtes (adultes – enfants)

31	Double valence du personnel médical prenant en charge les enfants	<p>Dans les structures mixtes accueillant des adultes et des enfants, le personnel médical prenant en charge les enfants/adolescents doit posséder une double valence douleur et pédiatrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une valence douleur : DESC médecine de la douleur et médecine palliative ou Capacité évaluation et traitement de la douleur ou FST ou DU douleur enfant. 	Opposable
----	---	---	-----------

		<p>- ET une valence pédiatrique : DES de pédiatrie ou expérience en médecine de l'enfant et de l'adolescent d'au moins 1 an temps plein (ou durée équivalente à temps partiel).</p> <p>Afin de favoriser l'acculturation, la SDC doit travailler en étroite collaboration clinique avec les services de pédiatrie de l'hôpital ou de la région (consultations communes, RCP...), dans le cadre d'une procédure interne ou d'une convention.</p>	
32	Réalisation de RCP mixtes	La SDC mixte réalise des RCP auxquelles les SDC adultes peuvent participer, notamment pour anticiper le passage d'adolescents à adultes.	Opposable

Le tableau ci-après reprend la liste de l'ensemble des critères applicables pour chaque type de SDC et mentionne le caractère obligatoire ou facultatif du critère.

N°	Désignation du critère	Type(s) de SDC	Opposabilité
1	SDC rattachée à un établissement de santé	Tout type	oui
2	Locaux de la SDC	Tout type	oui
3	Organisation d'une Permanence avancée (PA)	Tout type	oui
4	Organisation de l'accueil au sein de la SDC	Tout type	oui
5	Organisation des prises en charge prioritaires	Tout type	oui
6	Responsabilité médicale de la SDC et temps minimum	Tout type	oui
7	Temps cumulé minimum du personnel médical de la SDC	Tout type	oui
8	Temps cumulé minimum et formation du personnel non médical de la SDC	Tout type	oui
9	Fraction du personnel affectée en propre	Tout type	oui
10	Activité annuelle minimale	Tout type	oui
11	Activités internes dans l'ES de rattachement	Tout type	oui
12	Activités en lien avec les correspondants libéraux	Tout type	oui
13	Activités en lien avec l'extérieur	Tout type	non
14	Réalisation de Réunions de Synthèse Pluriprofessionnelles (RSP)	Tout type	oui
15	Réalisation de Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP)	Tout type	oui
16	Avis spécialisés	Tout type	oui
17	Accès à une assistante sociale	Tout type	oui
18	Organisation de RCP	Type Centre	oui
19	Accès à des lits et un plateau technique	Type Centre	oui
20	Activités d'enseignement universitaire	Type Centre	oui
21	Activités de recherche	Type Centre	oui

22	SDC spécialisée (pédiatrie, oncologie, psychiatrie...)	SDC spécialisée	oui
23	Accès au dossier oncologique partagé du patient	SDC oncologique	oui
24	Accès en urgence des patients en consultation d'oncologie	SDC oncologique	oui
25	Accès à une RCP dédiée aux douleurs du cancer	SDC oncologique	oui
26	Accès aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques	SDC oncologique	oui
27	Expérience clinique du responsable de la SDC oncologique	SDC oncologique	oui
28	Participation à des actions sur la douleur du cancer	SDC oncologique	non
29	Double valence du médecin responsable	SDC pédiatrique exclusive	oui
30	Réalisation de RCP	SDC pédiatrique exclusive	oui
31	Double valence du personnel médical ou collaboration avec un service de pédiatrie	SDC mixte (adultes-enfants)	oui
32	Réalisation de RCP mixtes	SDC mixte (adultes-enfants)	oui

Annexe 2 – Dossier de candidature

Le présent dossier de candidature est à remplir par la SDC candidate et à retourner à son ARS de rattachement.

Type de SDC

Consultation ou centre

La SDC est-elle de type centre ou consultation ?	
S'il s'agit d'un centre, précisez les spécialités médicales différentes représentées.	

Les SDC de type consultation doivent satisfaire aux critères communs du cahier des charges numérotés 1 à 17.

Les SDC de type centre doivent satisfaire aux critères communs du cahier des charges et aux critères supplémentaires numérotés de 18 à 21.

Polyvalence ou spécialisation

La SDC est-elle polyvalente ou bien spécialisée (oncologique ou pédiatrique) ou bien référente pour l'endométriose ?	
--	--

Les SDC spécialisées doivent satisfaire aux critères supplémentaires 22 et aux critères 23 à 28 pour les SDC oncologiques et aux critères 29 à 30 pour les SDC exclusivement pédiatriques et 31 à 32 pour les SDC accueillant des enfants mais non exclusives.

Données d'activité 2021 de la SDC (centre ou consultation)

Hospitalisation - données d'activité 2021 : hospitalisation pour douleur chronique, y compris hospitalisations de jour et ambulatoires. Ces données sont disponibles dans le PMSI (GHM douleur chronique rebelle, unité médicale 61).

Nombre de séjours	
Nombre de patients distincts hospitalisés	

Consultations - données d'activité 2021 : activité de consultation. La file active est le nombre de patients distincts vus au moins une fois dans l'année. Les consultations de psychiatres ou de psychologues sont à comptabiliser ensemble pour refléter la prise en charge psychologique.

	Patients externes adultes	Patients externes enfants < 18 ans	Patients internes hospitalisés pour un diagnostic principal autre que douleur chronique
Nombre de consultations médicales totales (hors consultations psychiatriques)			
Nombre de consultations IDE			
Nombre d'actes de soins IDE			
Nombre de consultations psychologiques (psychologues ou psychiatres)			
File active 2021			
Dont nombre de nouveaux patients en 2021			
Mentionner ici le ratio [consultations médicales sur file active] de votre SDC			

Délai d'attente pour une première consultation

Indiquer ici le délai d'attente moyen pour une première consultation dans votre SDC (préciser si en jours, semaines ou mois)	
--	--

Critères communs à toutes les SDC (centre ou consultation)

1. Rattachement à un établissement de santé

Raison sociale et adresse de l'établissement de santé de rattachement de la structure, qui reçoit la MIG	
Finess juridique de l'établissement de rattachement	
Finess géographique du site de la structure	
Type d'établissement (MCO, CLCC, CHS...)	
Nombre de lits de l'ES de rattachement	

2. Locaux de la SDC

Adresse physique du site de la structure	
Les locaux de la SDC sont-ils regroupés ?	
Au moins deux demi-journées par semaine, l'accès simultané, sur le même site, à deux salles de consultation est-il possible ?	

3. Organisation d'une ou des permanence(s) avancée(s) rattachée(s) à la SDC

Si la SDC organise des permanences avancées elle fournit pour chacune d'elle : L'adresse du site	
Le nb de journées de consultation médicale et IRD assuré en moyenne par semaine	
La distance ou le temps de trajet séparant la SDC de la PA	
L'attestation de formation relative à la douleur du ou des médecins assurant les consultations au sein de la PA	
La SDC fournit à l'ARS, les copie(s) des conventions passées avec les sites accueillant les permanences avancées.	

4. Organisation de l'accueil téléphonique au sein de la SDC

Accueil téléphonique dédié de la structure : Numéro dédié Mail de contact	
Jours et horaires d'ouverture de la SDC	
Jours et horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique	
Décrire les modalités d'accueil téléphonique mises en place hors des heures d'ouverture de la SDC (répondeur, renvoi vers une SDC tierce...)	
La SDC fournit à l'ARS, la procédure d'accueil formalisée pour les nouveaux patients.	

5. Organisation des prises en charge prioritaires

La SDC fournit à l'ARS, la procédure formalisée d'organisation des prises en charge prioritaires décrivant les modalités de mise en œuvre (exemples : plages horaires dédiées à la PEC des urgences ; dispositif coupe-file...).

6. Responsabilité médicale de la SDC et temps consacré à la SDC

Nom, prénom du médecin responsable	
Type de diplôme « douleur » obtenu (copie à fournir)	
Date d'obtention du diplôme	
Quantité de demi-journées assignées par le médecin responsable à sa SDC	
La SDC fournit à l'ARS, le CV et/ ou la fiche de poste du médecin responsable de la SDC.	

7. Temps cumulé du personnel médical (PM) de la SDC

Temps médical cumulé (total) consacré à la SDC, en équivalent-temps plein (ETP)	
La SDC fournit à l'ARS, les fiche(s) de poste indiquant la quotité de travail du personnel médical	

8. Temps cumulé du personnel non médical (PNM) de la SDC

	Quantité totale d'ETP consacrés à la SDC	Type de formation (s) douleur (en cours ou acquise)
IDE		
Psychologue*		
Secrétariat		
Autre PNM		
TOTAL PNM		
La SDC fournit à l'ARS, les CV ou attestations de formation du personnel non médical et les fiche(s) de poste indiquant la quotité de travail du personnel non médical.		

*En l'absence de psychologue le temps de médecin psychiatre peut être mentionné dans le tableau au titre de la prise en charge psychologique.

9. Fraction du personnel affectée en propre

	Quantité d'ETP affectée en propre	Quantité d'ETP mise à disposition
Médecin		
IDE		
Psychologue*		
Secrétariat		
Autre PNM		
TOTAL		

*En l'absence de psychologue le temps de médecin psychiatre peut être mentionné dans le tableau au titre de la prise en charge psychologique.

10. Activité annuelle

<p>Nombre de consultations médicales externes réalisées en 2021</p> <p>(500 consultations pour une consultation 1000 consultations pour un centre. Les SDC exclusivement pédiatriques ne sont pas concernées par ces seuils).</p>	
---	--

11. Activités internes dans l'ES de rattachement

Nb de consultations médicales de patients internes hospitalisés vus par la SDC	
Nb et description des actions réalisées par la SDC en interne hors prise en charge (avis, formation, protocoles...)	

12. Activités en lien avec les correspondants libéraux

<p>Quelles sont les modalités de coordination avec les professionnels correspondants libéraux (médecins traitants notamment) concernant la transmission des informations sur la prise en charge des patients (messagerie sécurisée, compte-rendu, lettre de liaison, courrier...)?</p>	
--	--

13. Activités en lien avec l'extérieur

Quelles ont été en 2021 les actions d'information/communication réalisées vers les usagers ou les professionnels de santé notamment de ville ?	
La SDC est-elle en relation avec des associations de patients et lesquelles ?	

14. Réalisation de RSP

<p>Nombre de cas discutés en réunion de synthèse pluriprofessionnelle en 2021.</p> <p><i>Les cas discutés de façon pluriprofessionnelle en HDJ sont pris en compte.</i></p> <p><i>Si la situation du patient est examinée à plusieurs reprises successives au cours de différentes réunions de synthèse, il s'agit de plusieurs cas.</i></p>	
Comment ces réunions sont-elles formalisées et tracées ?	
<p>Fréquence des réunions de synthèse pluriprofessionnelle</p> <p>(<u>Pour les centres</u> a minima bimensuelle <u>Pour les consultations</u> a minima mensuelle)</p>	

15. Réalisation de RCP

<p>Nombre de cas présentés en RCP en 2021</p> <p><i>Si la situation du patient est examinée à plusieurs reprises successives au cours de différentes RCP, il s'agit de plusieurs cas.</i></p>	
La SDC organise-t-elle des RCP ?	
La SDC a-t-elle accès aux avis d'une RCP extérieure ? Organisée par quelle SDC ?	

16. Avis spécialisés : la SDC a-t-elle accès aux avis médicaux suivants, sont-ils tracés dans le dossier du patient (oui/non) ?

Spécialité :	Avis disponible dans la SDC	Avis disponible dans l'établissement	Autre situation
Anesthésie			
Oncologie			
Neurologie			
Rhumatologie			
Médecine physique et de réadaptation			
Psychiatrie			
Pharmacologie			
Gynécologie			
Autre, précisez			

17. Accès à une assistante sociale

<p>Décrire les modalités d'accès à une assistante sociale pour les patients le nécessitant (au sein de l'établissement ou hors ES)</p> <p>En cas d'accès hors établissement, la SDC fournit à l'ARS, la copie de la convention précisant les modalités d'organisation</p>	
---	--

Critères supplémentaires relatifs aux SDC de type centre

18. Fréquence des RCP

Décrire les modalités d'organisation de la ou des RCP mises en place	
Nb de sessions de RCP organisées en 2021	
Disciplines médicales représentées	

19. Accès à des lits et un plateau technique

La SDC a-t-elle accès à des lits ?	
En propre ? Nombre	
Mis à disposition ? Nombre	
La SDC a-t-elle accès à un plateau technique (explorations fonctionnelles, radiologie interventionnelles, bloc opératoire...) ?	

20. Activités d'enseignement universitaire

Liste des enseignements universitaires initiaux et/ou post universitaires en faculté de médecine auxquels la SDC participe	
--	--

21. Activités de recherche

Sur 5 ans (2017-2021)	Nombre et intitulés
Publications référencées dans les 5 dernières années	
Participations comme investigateur à des projets de recherche clinique acceptés par un CPP dans les 5 dernières années	

Critères supplémentaires pour les SDC spécialisées

22. SDC spécialisée (pédiatrie, oncologie)

La SDC fournit la procédure d'accueil privilégié (consultations ou avis d'expert) pour les patients suivis par les autres SDC polyvalentes	
--	--

→ SDC spécialisées en oncologie

23. Accès au dossier oncologique partagé du patient

Décrire les modalités d'accès au dossier oncologique partagé du patient	
---	--

24. Accès en urgence des patients en consultation d'oncologie

La SDC fournit à l'ARS, la procédure d'accès en urgence des patients vus en consultation d'oncologie	
--	--

25. Accès à une RCP dédiée aux douleurs du cancer

Décrire les modalités d'organisation de la RCP	
Nb des session de RCP réalisées en 2021	
Spécialités médicales représentées	
Autres disciplines de soins de support représentées	

26. Accès aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques

Modalités d'accès aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques dans l'ES de rattachement	
Modalités d'accès hors établissement La SDC fournit à l'ARS la convention.	

27. Expérience clinique du responsable de la SDC oncologique

Justifier de 6 mois dans un service d'oncologie médicale ou de 6 mois à travailler régulièrement en coopération avec un oncologue (procédure interne) et participer aux RCP douleur oncologique.	
La SDC fournit à l'ARS, le CV du responsable médical de la SDC oncologique.	

28. Participation à des actions sur la douleur du cancer

Liste des actions réalisées au cours des 3 dernières années	
La SDC peut fournir à l'ARS, les attestations de présence aux formations, la copie des articles publiés par exemple.	

→ **SDC spécialisées exclusivement pédiatriques**

29. Double valence des personnels médicaux

Justifier la Valence douleur du responsable médical de la SDC (DESC médecine de la douleur et médecine palliative, ou Capacité évaluation et traitement de la douleur, ou FST et 2 ^{ème} année Capacité douleur ou FST et DIU douleur de l'enfant)	
Justifier la Valence pédiatrique du responsable médical de la SDC (DES de pédiatrie ou expérience en médecine de l'enfant et de l'adolescent d'au moins 3 ans temps plein, ou durée équivalente à temps partiel)	
Justifier la double valence pour les autres personnels médicaux, hors responsable de la structure Valence douleur : DIU douleur de l'enfant (en cours ou acquis dans les 2 premières d'exercice) Valence pédiatrique : DES de pédiatrie ou expérience en médecine de l'enfant et de l'adolescent d'au moins 3 ans temps plein, ou durée équivalente à temps partiel	
La SDC fournit à l'ARS, les CV ou attestations de formation des personnels médicaux de la structure.	

30. Réalisation de RCP

Décrire les modalités de réalisation et de la RCP	
Nb de sessions de RCP organisées en 2021	

→ **SDC mixtes adultes-enfants**

31. Double valence du personnel médical prenant en charge les enfants

Justifier la double valence du personnel médical prenant en charge les enfants - valence douleur (DESC médecine de la douleur et médecine palliative, ou Capacité évaluation et traitement de la douleur ou FST ou DU douleur enfant) - valence pédiatrique (DES de pédiatrie ou expérience en médecine de l'enfant et de l'adolescent d'au moins 1 an temps plein (ou durée équivalente à temps partiel).	
La SDC fournit à l'ARS, les CV ou les attestations de formation du personnel médical prenant en charge les enfants.	
Modalités de collaboration clinique avec les services de pédiatrie de l'hôpital ou de la région	

32. Réalisation de RCP mixtes

Décrire les modalités de participation des SDC adultes aux RCP mixtes	
Nb de sessions de RCP mixtes 2021	

Annexe 3 - Guide d'interprétation des dossiers de candidature

Principe : Le guide ci-dessous est réservé à l'usage des ARS. Il explicite l'interprétation à donner aux réponses fournies par les SDC candidates dans leur dossier de candidature. Il précise si le critère concerné est strictement opposable, ou susceptible d'interprétation par l'ARS. Il respecte la numérotation des questions du dossier de candidature.

Maillage territorial pour rappel

- Les centres : les SDC de type centre doivent assurer une prise en charge pluridisciplinaire. L'objectif est l'existence d'au moins une SDC de type centre par région.
- La pédiatrie : il est recommandé qu'au moins une SDC exclusivement pédiatrique soit constituée dans chaque région.
- La filière endométriose : des SDC référentes ayant une appétence particulière pour la prise en charge de l'endométriose pourront être reconnues. Ces SDC restent polyvalentes mais s'inscrivent en lien privilégié avec la filière endométriose - éventuellement par convention – pour l'adressage des patientes. Il est recommandé qu'au moins une SDC référente pour l'endométriose soit identifiée par région, voire plus selon la taille des régions.

Critères communs à toutes les SDC (centre ou consultation)

1. Rattachement de la SDC à un établissement de santé.

Opposable. Les engagements spécifiques attendus sont formalisés entre l'ARS, l'ES de rattachement et la SDC.

Preuve = exemple avenant au CPOM.

2. Locaux de la SDC

Opposable. La dispersion des locaux ne peut-être qu'exceptionnelle et temporaire ; le regroupement des locaux doit alors vous être proposé à terme dans un délai acceptable. Ce dernier point doit être vérifié par vos soins.

3. Organisation d'une permanence avancée (PA) rattachée à la SDC

Opposable. L'ARS doit être en possession de la copie des conventions. Il s'agit de vérifier que la ou les permanences avancées répondent bien aux exigences en termes d'activité, de situation géographique par rapport à la SDC de rattachement et à la formation du personnel. L'adresse des sites des permanences avancées peut être reportée, pour l'information des professionnels de santé de ville, dans l'annuaire national des SDC. Les activités isolées hors rattachement à une SDC labellisée sont à exclure.

Preuve = copie(s) des conventions.

4. Organisation de l'accueil au sein de la SDC

Opposable. L'ARS vérifie les modalités d'accueil téléphonique via le numéro dédié. La permanence téléphonique doit être opérationnelle au moins sur les jours d'ouverture de la SDC.

Preuve = numéro dédié et modalités d'organisation décrites.

5. Organisation des prises en charge prioritaires

Opposable. L'ARS doit vérifier que les modalités d'organisation des demandes prioritaires sont définies.

Preuve = copie de la procédure.

6. Responsabilité médicale de la SDC et temps minimum

Opposable. L'ARS vérifie les qualifications du médecin responsable. Il consacre au moins 3 demi-journées par semaine à la SDC toutes activités confondues (y compris administrative, enseignement...). Même si son activité concerne également les soins palliatifs, sa part d'activité « douleur chronique » doit être clairement identifiée et distinguée.

Preuve = CV et Fiche de poste du médecin responsable de la SDC.

7. Temps cumulé minimum du personnel médical de la SDC

Opposable. L'ARS vérifie que le temps cumulé minimum du personnel médical correspond bien au type de SDC. Un temps de présence inférieur à une demi-journée n'est pas comptabilisable.

Preuve = fiche(s) de poste indiquant la quotité de travail du personnel médical.

8. Temps cumulé minimum et formation du personnel non médical de la SDC

Opposable. L'ARS vérifie la qualification du personnel non médical et le temps de travail cumulé minimum qui correspond à au moins 1.5 ETP. Un temps de présence inférieur à une demi-journée n'est pas comptabilisable.

Preuve = CV ou attestations de formation du personnel non médical et fiche(s) de poste indiquant la quotité de travail du personnel non médical.

9. Fraction du personnel affectée en propre

Opposable. L'ARS vérifie qu'une fraction du personnel affectée à la SDC est bien attribuée en propre. Il n'est pas fixé de fraction minimale.

10. Activité annuelle minimale

Opposable. Toute éventuelle baisse d'activité sous le seuil n'est acceptable que si elle correspond à une période d'absence justifiée du médecin responsable de la SDC lorsque ce médecin est seul (à l'exception d'un remplacement du médecin). Le seuil doit être respecté l'année suivante, dans le cas contraire la SDC n'est pas labellisable.

Dans le cas d'une nouvelle structure, qui de ce fait ne répond pas encore totalement aux critères d'activité, vous avez la possibilité de la labelliser avec réserve, pour autant que les autres critères soient satisfaits et que cette labellisation réponde à un besoin en termes d'offres de soins. Après une année de fonctionnement, vous serez chargé de vérifier que la SDC remplit bien l'ensemble des critères, et de nous faire part de votre décision finale en termes de labellisation.

11. Activités internes dans l'ES de rattachement

Opposable. L'ARS vérifie que la SDC assure des consultations en interne et qu'elle participe à l'évaluation et au traitement de la douleur dans son ES de rattachement. Elle vérifie également que la SDC est engagée dans des actions d'amélioration des pratiques de prise en charge de la douleur.

Preuve = Informations sur les travaux menés transmises par la SDC.

12. Activités en lien avec les correspondants libéraux

Opposable. L'ARS vérifie que la SDC assure la transmission des informations nécessaires à la continuité de la prise en charge des patients auprès des correspondants libéraux.

Preuve = utilisation de la messagerie sécurisée en santé par exemple.

13. Activités en lien avec l'extérieur

Facultatif. Selon les informations transmises par la SDC.

14. Réalisation de réunions de synthèse pluriprofessionnelles (RSP)

Opposable. Il est essentiel que ces réunions soient formalisées et tracées. Vous pourrez comparer le nombre de « cas » vus en réunion avec la file active et avec le nombre de nouveaux patients déclarés par la SDC.

Pour les centres, des RSP sont organisées de façon bimensuelles a minima.

Pour les consultations, des RSP sont organisées tous les mois a minima.

15. Réalisation de réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP)

Opposable. Toute SDC doit avoir accès aux avis d'une RCP y compris organisée par une autre SDC. Le nombre de « cas » vus en RCP pourra être comparé avec la file active et avec le nombre de nouveaux patients déclarés par la SDC.

- *Pour les centres, la mise en place de sessions de RCP formalisées et tracées a minima de façon bimensuelle est obligatoire et opposable. (cf. critère 18)*

16. Accès à des avis médicaux spécialisés

Opposable. La SDC doit organiser la disponibilité des différents avis, elle doit tracer ces avis dans le dossier patient. L'absence d'un avis spécialisé disponible dans la SDC ou dans l'établissement siège de la SDC est défavorable quant à la qualité des prises en charge.

- *Pour les centres, la représentation de plusieurs spécialités médicales à l'intérieur même du personnel médical de la SDC est obligatoire et opposable.*

Preuve = pour les centres, spécialités présentes au sein de l'ES de rattachement de la SDC.

17. Accès à une assistante sociale

Opposable. L'accès à une assistante sociale même extérieure à la SDC doit être organisé et prévu. Pour l'extérieur, l'accès doit être organisé par exemple avec une convention.

Preuve = service social dans l'ES de rattachement ou convention avec l'ES extérieur.

Critères supplémentaires relatifs aux SDC de type centre

18. Organisation de RCP

Opposable pour la qualification de centre. L'ARS vérifie que la SDC centre organise une RCP de façon bimensuelle a minima.

Preuve = Nb de sessions de RCP annuel.

19. Accès à des lits et un plateau technique

Opposable pour la qualification de centre, tout centre doit avoir accès à l'un et à l'autre dans son établissement de rattachement.

20. Activités d'enseignement universitaire

Opposable pour la qualification de centre, tout centre doit participer à des enseignements universitaires initiaux et/ou post universitaires en faculté de médecine.

21. Activités de recherche

Opposable pour la qualification de centre, tout centre doit assurer des activités de recherche.

Critères supplémentaires pour les SDC spécialisées

→ SDC spécialisées (oncologique, pédiatrique...)

22. Accès aux SDC spécialisées

Opposable pour toute SDC spécialisée. L'ARS s'assure que la SDC spécialisée propose un accueil privilégié (consultations ou avis d'expert) aux patients suivis par les autres SDC polyvalentes.

→ SDC oncologique

23. Accès au dossier oncologique partagé du patient

Opposable. Une SDC spécialisée en oncologie doit avoir accès au dossier oncologique partagé du patient.

24. Accès en urgence des patients en consultation d'oncologie

Opposable. L'ARS vérifie qu'une procédure d'accès en urgence des patients vus en consultation d'oncologie est rédigée, en accord avec les critères de recommandations de bonne pratique oncologique, et mise en œuvre.

Preuve = copie de la procédure d'accès en urgence.

25. Accès à une RCP dédiée aux douleurs du cancer

Opposable. L'ARS vérifie qu'une RCP dédiée existe.

Preuve = Nb de sessions de RCP annuel.

26. Accès aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques

Opposable. L'ARS que la SDC oncologique a accès dans son ES de rattachement ou à défaut de manière formalisée (hors ES) par convention, aux techniques interventionnelles radiologiques, techniques d'analgésie loco-régionales, neurochirurgicales.

Preuves = existence de ces techniques dans l'ES de rattachement ou copie de la convention hors ES.

27. Expérience clinique du responsable de la SDC oncologique

Opposable. L'ARS vérifie la qualification du responsable de la SDC spécialisée oncologique.

Preuve = CV du responsable.

28. Participation à des actions sur la douleur du cancer

Facultatif. L'ARS vérifie que le personnel de la SDC oncologique participe à des actions de formation continue sur les douleurs du cancer, et/ou à des publications, et/ou à des groupes de travail sur la douleur du cancer.

Preuve = attestations de présence aux formations, copies des articles publiés...

➔ **SDC pédiatriques**

- SDC exclusivement pédiatriques

29. Double valence du médecin responsable

Opposable. L'ARS vérifie que le médecin responsable ainsi que les autres personnels médicaux de la SDC possèdent la double valence douleur et pédiatrique.

Preuve = CV ou Attestations de formation.

30. Réalisation de RCP

Opposable. L'ARS vérifie que la SDC exclusivement pédiatrique réalise au moins une RCP par mois.

Preuve = Nb de sessions de RCP réalisées dans l'année.

- SDC mixtes (adultes – enfants)

31. Double valence du personnel médical prenant en charge les enfants

Opposable. L'ARS vérifie que dans les structures mixtes accueillant des adultes et des enfants, le personnel médical prenant en charge les enfants possède une double valence douleur et pédiatrique.

Preuve = CV ou attestations de formation.

32. Réalisation de RCP mixtes

Opposable. La SDC mixte réalise des RCP auxquelles les SDC adultes peuvent participer notamment pour anticiper le passage d'adolescents à adultes.

Preuve = Nb de sessions de RCP mixtes annuel.

ANNEXE 4 : Modalités de recueil des informations relatives à l'annuaire national des SDC et données d'activité 2022

L'objectif est de valider les données issues de la relabellisation des Structures Douleur Chronique (SDC) afin que l'annuaire publié sur le site du Ministère ne comporte pas d'erreur sur votre région (adresse, médecin responsable, permanences avancées...).

Pour vous faciliter le travail, nous vous transmettons l'annuaire actuellement publié* mais il doit être mis à jour (nouvelles SDC ou SDC à supprimer). Sont également attendues des données d'activité (colonnes Q à V)

1. Sauvegardez la totalité de la base nationale sous Excel (onglet - annexe 4) dans un document portant le nom de votre région
2. Supprimez dans ce document renommé les lignes correspondant aux autres régions. Veillez à conserver les en-têtes de colonnes.
3. Porter sur ce document régionalisé les corrections à apporter sur l'annuaire publié sur le site du Ministère.
4. Retournez ce document une fois actualisé à la DGOS à l'adresse : DGOS-QUALITE-PERTINENCE@sante.gouv.fr
5. Attention : pour faciliter la bonne prise en compte de vos modifications merci de signaler les cellules que vous aurez modifiées ou créées en **les colorant** (laissez incolores les cellules non modifiées). Seules les modifications ainsi signalées seront prises en compte.

Précisions :

Colonne D : le numéro FINESS géographique est celui du site où le patient devra effectivement se rendre en consultation ;

Colonne I : nom du médecin responsable de la SDC (attention selon le cahier des charges il est unique) ;

Colonnes J et K : Coordonnées téléphoniques et e-mail de la SDC (la mise en place d'un accueil téléphonique dédié est obligatoire pour toutes les SDC)

Colonne L : mention de la spécificité pédiatrique. Elle est soit exclusive (= le responsable de la SDC possède la double valence douleur + pédiatrique) soit mixte pédiatrique-adulte (= il existe dans la SDC au moins un médecin disposant de cette double valence, qui consacre un quota d'ETP significatif à la SDC.)

Colonne M : mention de la spécificité oncologique. Il convient d'indiquer si la SDC est concernée par la prise en charge des douleurs du cancer.

Colonne Q : Il convient d'indiquer si la SDC est identifiée comme référente sur l'endométriose

Les colonnes R, S, T, U, V sont destinées à recueillir les données d'activité. Merci d'ajouter les données des permanences avancées à celles de la SDC à laquelle elle est rattachée.

Une fois actualisées, les données relatives à votre région sont à retourner au format tableur (Excel, pas de pdf) au plus tard le mardi 31 janvier 2023 à l'adresse : DGOS-QUALITE-PERTINENCE@sante.gouv.fr

<http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/prises-en-charge-specialisees/douleur/les-structures-specialisees-douleur-chronique/article/les-structures-specialisees-douleur-chronique-sdc>

ANNEXE 4 : Modalités de recueil des informations relatives à l'annuaire national des SDC et données d'activité 2022

Etablissement site de la SDC													Etablissement de rattachement			Activité 2022					
Région	Type de structure (permanences avancées - indiquer la SDC de rattachement)	Finess Juridique	Finess Géographique	Nom de l'Etablissement	Adresse	Code postal	Commune	Responsable de la SDC	Mail de la SDC	Téléphone de la SDC	Type pédiatrique (exclusif ou mixte)	Type oncologique (oui si c'est le cas)	SDC référente - endométriose (oui si c'est cas)	Adresse du juridique de rattachement	Code postal	Commune	File active de patients externes 2022	Nombre de consultations médicales externes 2022	Nombre de consultations médicales internes réalisées en 2022	Nombre de réunions de synthèse pluriprofessionnelle (RSP) organisées dans l'année	Nombre de Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) organisées dans l'année
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	010780054	010780024	CH DE BOURG-EN-BRESSE FLEYRIAT	2ème étage- 2nd Tranche Bâtiment Principal	01012	BOURG-EN-BRESSE	Dr MOSNIER Fabrice	seanesth@ch-bourg01.fr	04 74 45 44 99				900, Route de Paris	01012	Bourg-en-Bresse					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	030780092	030000061	CENTRE HOSPITALIER MOULINS YZEURE	10 AV GAL DE GAULLE B.P. 609	03006	MOULINS	Dr Racaud	c.favoreau@ch-moulins-izeure.fr	04 70 35 79 30				10 avenue Général de Gaulle	03006	Moulins					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	030780100	030000079	CENTRE HOSPITALIER DE MONTLUÇON	18 AV DU 8 MAI 1945	03109	MONTLUÇON	Dr GAUDUCHEAU Yves	sec.douleur@ch-montlucon.fr	04 70 02 36 94				18 avenue du 8 Mai 1945	03109	Montluçon					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	030780118	030000087	CH JACQUES LACARIN VICHY	80 DENIERE BP 2757	03201	VICHY	Mitra NAJJAR-RAVAN	secretariatneurologie@ch-vichy.fr	04 70 97 29 06				Boulevard Denière	03201	Vichy					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	150780096	150000040	CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR	50 AV DE LA REPUBLIQUE BP.229	15002	AURILLAC	Dr Sureau Christophe	secretariat.douleur@ch-aurillac.fr	04 71 46 56 99				50 avenue de la République	15002	Aurillac					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	260000021	260000013	CH DE VALENCE	179, Boulevard Maréchal Juin	26953	VALENCE CEDEX 9	Dr CHAMBON Xavier	xchambon@ch-valence.fr sectdouleur@ch-valence.fr	04 75 75 74 38				179, Boulevard Maréchal Juin	26953	Valence					
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	380792069	380012658	GHM 38	3 bis, Rue Docteur Hermitte	38000	GRENOBLE	Dr PELLAT Jean-Michel	institut.medecine.grenoble.douleur@avec.fr jean-michel.pellat@avec.fr	04 76 70 89 02 ou 06 72 79 50 07				8 Rue Docteur Calmette	38028	Grenoble					
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	380780080	380000067	CHU GRENOBLE ALPES	RdC Haut Entrée Chartreuse - BP217	38043	GRENOBLE CEDEX 09	Dr HODAJ Hasan	Centredeladouleur@chu-grenoble.fr	04 76 76 52 13				Boulevard de la Chantourne	38043	Grenoble					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	380781435	380000174	CH LUCIEN HUSSEL VIENNE	Médecine A. Montée du Docteur Chapuis - BP 127	38209	VIENNE	Dr LORENZI PERNOT Alberta	sec.douleur@ch-vienne.fr	04 74 31 33 53				Montée du Dr CHAPUIS	38209	Vienne					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	380780049	380000034	CENTRE HOSPITALIER PIERRE OUDOT	30 avenue du Medipole	38302	BOURGAIN JALLIEU	Dr Sonia Cieslak	scieslak@ch-bourgain.fr	04 69 15 72 26				Avenue du Medipole	38302	Bourgain Jallieu					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	380780023	380000018	CENTRE HOSPITALIER RHUMATOLOGIQUE D'URIAGE	1750, Route D'Uriage - CS70018	38410	SAINT-MARTIN-D'URIAGE	DR DE LA FOREST DIVONNE	secretariat-medical@ch-uriage.fr	04 76 76 48 00				1750, Route d'Uriage	38410	Saint-Martin d'Uriage					
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	380784751	380000406	CH DE VOIRON	CETD secteur Vouise 34 avenue Jacques Chirac	38500	VOIRON	Dr MICK Gérard	uetd.secretariat.voiron@chu-grenoble.fr	04 76 15 61 60				CHUGA SITE DE VOIRON CS 10217	38043	GRENOBLE CEDEX 9					
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	420784878	420785354	CHU SAINT ETIENNE	Hôpital Nord (Bâtiment A - RDC)	42055	SAINT ETIENNE CEDEX 2	Dr CREACH Christelle	centredeladouleur@ch-st-etienne.fr	04 77 82 83 91				Direction Générale	42055	Saint-Etienne cedex 2					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	420780033	420000010	CH DE ROANNE	28, Route de Charlieu - BP 511	42328	ROANNE CEDEX	Dr COMBY Marie Cécile	marie-cecile.comby@ch-roanne.fr	04 77 44 36 81				28, Rue de Charlieu	42328	Roanne					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	420013831	420000226	CH DU FOREZ	Avenue des Monts du Soir - BP 219	42605	MONTBRISON	Dr CHAUSSINAND Jean-Paul	douleur@ch-forez.fr	04 77 96 74 84				Avenue des Monts du Soir	42605	Montbrison					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	430000018	430000117	CENTRE HOSPITALIER LE PUY - EMILE ROUX	12 Bd DU DR CHANTEMESSE BP 20352	43012	PUY-EN-VELAY	Dr Christèle PEREZ	secretariat.douleur@ch-lepuy.fr	04 71 04 38 29				12 boulevard du Dr Chantemesse	43012	Le Puy-en-Velay					
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	630780589	630000404	CHU CLERMONT-FERRAND	58, rue Montalembert Bât. 3C	63003	CLERMONT-FERRAND	Dr Picard	ppicard@chu-clermontferrand.fr	04 73 17 84 30	Mixte			BP 69	63003	Clermont-Ferrand Cedex 1					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	630781110	630000479	CLCC AUVERGNE JEAN PERRIN	58 R MONTALEMBERT BP 392	63011	CLERMONT-FERRAND	Dr Villatte-De Figueiredo	Christine.VILLATTE@clermont.unicancer.fr	04 73 27 80 87				58 rue Montalembert	63011	Clermont Ferrand					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	630781003	630000420	CENTRE HOSPITALIER ISSOIRE PAUL ARDIER	13 R DU DR SALVAT	63503	ISSOIRE	Dr Ayadi	csazy@ch-issuire.fr	04 73 79 71 29				13 rue du Dr Sauvat	63503	Issoire					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	750810814	690780093	HIA DESGENETTES	108, Boulevard Pinel	69003	LYON	HAVE LAURENCE	laurence.have@intradef.gouv.fr	04 72 36 60 79				Fort Neuf de Vincennes Boulevard des maréchaux	75 614	Paris cedex 12					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690781810	690784152	HCL - HOPITAL DE LA CROIX ROUSSE	103 gde rue croix rousse	69317	LYON CEDEX 04	Dr Branche	hcr.consultation-douleur@chu-lyon.fr	04 26 10 90 12				3, Quai des Célestins	69229	LYON CEDEX 02					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690796727	690780143	CHS SAINT JEAN DE DIEU	290, Route De Vienne - BP 8252	69355	LYON 8ÈME	Dr BISMUTH Eric	gaelle.davin@arhm.fr	04 37 90 11 20				290, Route De Vienne - BP 8252	69355	LYON 8ème					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690805353	690805361	CH SAINT LUC SAINT JOSEPH	Consultation niveau 1-20, Quai Claude Bernard	69365	LYON CEDEX 07	Dr RAMBAUD LOIC	lrambaud@chsjst.fr lgandon@chsjst.fr fdandachi@chsjst.fr	04 78 61 88 19				20, Quai Claude Bernard	69365	LYON CEDEX 07					
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690783220	690000880	CENTRE LEON BERARD	28, rue Laennec	69373	LYON 8ÈME	Dr CHVETZOFF Gisèle	gisele.chvetzoff@lyon.unicancer.fr	04 78 78 26 57				28, Rue Laennec	69373	LYON CEDEX 08					

Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690781810	690784137	HCL - HOPITAL LYON SUD	Bât. 3B - 165 Chemin du Grand Revoyet	69495	PIERRE-BENITE	Dr LORENZI PERNOT Albert	alberta.lorenzi-pernot@chu-lyon.fr; bergamote.dupaigne@chu-lyon.fr; isabelle.ravit-thomas@chu-lyon.fr	04 78 86 17 89				3, Quai des Célestins	69229	Lyon CEDEX 02				
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	690006598	690781836	MEDIPOLE HOPITAL MUTUALISTE	158 Rue Léon Blum - CS 20280	69616	VILLEURBANNE CEDEX	Dr BARMAKI Mario	m.barmaki@resamut.fr	04 87 65 00 00				UMG DES ETABLISSEMENTS DU GRAND LYON PLACE ANTONIN JUTARD LYON CEDEX 03	69421	LYON CEDEX 03				
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	690781810	690784178	HCL - HOPITAL NEURO CARDIO	59, Boulevard Pinel	69677	BRON CEDEX	Pr Patrick MERTENS/ Dr Christian GOV	nc.consult-douleur@chu-lyon.fr	04 72 11 88 66	Mixte			3, Quai des Célestins	69229	Lyon CEDEX 02				
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	730000015	730000031 730000098	CH METROPOLE SAVOIE	Nouvel hôpital - Place Lucien Biset Reine Hortense - 1, boulevard Berthollet	73011	CHAMBERY CEDEX AIX-LES-BAINS	Dr ROULLOT-PRADEL Valérie Dr DUPLAN Bernard	valerie.roullot.pradel@ch-metropole-savoie.fr sec.rhumato.rh2@ch-metropole-savoie.fr	04 79 96 58 36 04 79 61 76 22				Place Lucien Biset - BP 31125	73011	Chambéry				
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	740790381	740000328	HOPITAL GEORGES PIANTA	3, Avenue de la Dame- BP 526	74203	THONON-LES-BAINS	Dr GERARDIN-CHOLLET Nathalie	N-POUX@ch-hopitauxduleman.fr	04 50 83 21 51 ou 04 50 83 20 31				3, Avenue de la Dame	74203	Thonon-les-Bains				
Auvergne-Rhône Alpes	Centre	740781133	740000237	CH ANNECY GENEVOIS	1,Avenue de l'Hopital Metz Tassy - BP 90074	74374	PRINGY	Docteur GIRAUD Pierrick	pgiraud@ch-anneceygenevois.fr	04 50 63 68 74 (secrétariat)				1, Avenue de l'Hôpital Metz-Tassy	74374	Pringy				
Auvergne-Rhône Alpes	Consultation	070005566	070000609	CHARME	14-16 avenue de Bellande BP 146	07200	AUBENAS	DR TEYSSIER RAVO	Ravo.Teyssier@ch-ardeche-meridionale.fr	04 75 35 81 19				14-16 avenue de Bellande BP 146	07200	AUBENAS				
Bourgogne-Franche-Comté	Centre	210780581	210987558	C H U DIJON BOCAGE CENTRAL	14 rue Gaffarel BP 77908	21079	DIJON CEDEX	Dr Philippe RAULT	structure.antidouleur@chu-dijon.fr	03 80 29 30 97	Mixte			1, boulevard Jeanne d'Arc	21079	Dijon Cédex				
Bourgogne-Franche-Comté	Centre	210780417	210987731	CLCC G.F. LECLERC	1 R PROFESSEUR MARION B.P. 77980	21079	DIJON	Dr Christian MINELLO	sdupont@cgf.fr	03 80 73 75 50										
Bourgogne-Franche-Comté	Centre	250000015	250000954	CHRU BESANCON	3 boulevard Fleming	25030	BESANCON	Dr Véronique PICCAND	centre-douleur@chu-besancon.fr	03 81 66 85 09	Mixte			2, place Saint-Jacques	25030	Besançon				
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	250000452	250000700	CHI DE HAUTE-COMTÉ	2 faubourg Saint- Etienne BP 329	25304	PONTARLIER	Dr Alain GIROD	b.dubois-dunilac@ch-pontarlier.fr a.girod@ch-pontarlier.fr	03 81 38 65 79										
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée			CH DE MORTEAU	9 rue Maréchal Leclerc	25500	MORTEAU	Dr Alain GIROD	b.dubois-dunilac@ch-pontarlier.fr a.girod@ch-pontarlier.fr	03 81 38 65 79										
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée	390780609	390000222	CH L PASTEUR DOLE	Avenue Léon Jouhaux CS 20079	39108	DOLE CEDEX	Dr. G. Motte	unitedouleur.secrariat@ch-dole.fr	03 84 79 68 52				73, Avenue Leon Jouhaux	39108	Dole				
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	390780146	390000040	CH JURA SUD	55 rue du Dr Jean Michel	39016	LONS-LE-SAUNIER	Dr Laurent BALP	secretariat.douleur-chjs@hopitaux-jura.fr	03 84 35 61 07				55 rue du Dr Jean Michel	39016	Lons-le-Saunier				
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée			CH SAINT CLAUDE	2 rue de l'hôpital	39200	SAINT CLAUDE													
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	700004591	700000029	GH DE LA HAUTE-SAÔNE	2 rue Heymès	70014	VESOUL	Dr Florence DANNER- RAITHOUZE	antidouleur@gh70.fr	03 84 96 68 22										
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée			GH DE LA HAUTE-SAÔNE	37 rue Carnot	70200	LURE													
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée			GH DE LA HAUTE-SAÔNE	12 rue Grammont	70300	LUXEUIL LES BAINS													
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	710780263	710978289	CH MÂCON	8D LOUIS ESCANDE	71018	MACON	Dr Frédéric PLANTEVIN	frplantevin@ch-macon.fr mtjoly@ch-macon.fr	03 85 27 53 02	Mixte									
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	710780958	710978263	CH CHALON-SUR-SAÔNE	4 R DU CAPITAINE DRILLIEN, CS 80120	71321	CHALON-SUR-SAÔNE CEDEX	Dr Véronique TOURONT	douleur.chcwm@ch-chalon71.fr	03 85 91 00 94										
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	890000037	890975527	CH AUXERRE	2 BD DE VERDUN BP 69	89011	AUXERRE	Dr Pierre RODRIGUEZ	prodriquez@ch-auxerre.fr	03 86 48 48 48 poste 75 618										
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	890970569	890975550	CH SENS	1 AV PIERRE DE COUBERTIN BP 808	89108	SENS	Dr Stéphanie PELLERIN	clusingy@ch-sens.fr	03 86 86 15 55										
Bourgogne-Franche-Comté	Consultation	900000365	900000309	L'HÔPITAL NORD FRANCHE-COMTÉ	100 route de Moval	90400	TREVENANS	Dr Mastafa IDELCADI	douleur.secr.consult@hnfc.fr	03 84 98 22 80	Mixte									
Bourgogne-Franche-Comté	Permanence avancée	900000365	250004009	SITE HNFC DU MITTAN - ONCOLOGIE	rue Pierre et Marie Curie	25200	MONTBÉLIARD	Dr Mastafa IDELCADI	douleur.secr.consult@hnfc.fr	03 84 98 22 80										
Bretagne	Consultation	220000020	220000012	CENTRE HOSPITALIER YVES LE FOLL	10 R MARCEL PROUST BP 2367	22023	SAINT-BRIEUC	DR ALIPOUR	douleurchronique@armorsante.bzh	02 96 01 75 61				10, rue Marcel Proust	22027	Saint-Brieuc				
Bretagne	Consultation	220000103	220000368	CENTRE DE REEDUCATION DE TRESTEL	BP 2 TREVOU TREGUIGNEC	22660	TREVOU TREGUIGNEC	Dr BARON	dominique.baron@armorsante.bzh; camille.badel@armorsante.bzh	02 96 05 64 20				BP 70348	22303	Lannion				
Bretagne	Consultation	290020700	290000025	CHIC (CH INTERCOMMUNAL CORNOUAILLE QUIMPER)	14 AV YVES THEPOT	29107	QUIMPER	Dr GENESTIE MABILLE	sm.douleur@ch-cornouaille.fr	02 98 52 60 74				14 avenue Yves Thepot	29107	Quimper				

Bretagne	Consultation	750810814	290000728	HIA CLERMONT TONNERRE	RUE DU COLONEL FONFERMIER BCRM DE BREST CC41	29 240	BREST	Dr Marie DORSNER-BINARD	marie.binard@intradef.gouv.fr	02 98 43 76 08				Fort Neuf de Vincennes Boulevard des maréchaux	75 614	Paris cedex 12				
Bretagne	Centre	290000017	290004324	CHRU HOPITAL CAVALE BLANCHE	BOULEVARD TANGUY PRIGENT	29609	BREST	Dr QUINIO	consultations.anti.douleur@chu-brest.fr	02 98 34 76 89	Mixte			2 avenue Foch	29609	BREST CEDEX				
Bretagne	Centre	350005179	350000741	C.H.RU. PONTCHAILLON-RENNES	2 R HENRI LE GUILLOUX	35033	RENNES	Pr WODEY	consultationdouleur@chu-rennes.fr	02 99 28 99 51	Mixte			2, rue Henri le Guilloux	35033	Rennes				
Bretagne	Consultation	350023503	350002812	C.R.L.C.C. EUGENE MARQUIS RENNES	RUE BATAILLE FLANDRES-DUNKERQUE CS 44229	35042	RENNES	Dr BOTTON	secretariat.pole.hospitalisation.douleur.cs.urgente@rennes.unicancer.fr ide.douleur@rennes.unicancer.fr	02 99 25 31 79				Rue Bataille Flandres-Dunkerque	35042	Rennes Cedex				
Bretagne	Consultation	350001137	350000139	CLINIQUE MUTUALISTE DE LA SAGESSE	4, place Saint-Guénoél	35043	RENNES	Dr BUSNEL	coordination.algologie.lasagesse@hospigrandouest.fr	02 99 85 75 80				4, place Saint-Guénoél	35043	RENNES				
Bretagne	Consultation	350000022	350000147	CENTRE HOSPITALIER SAINT MALO	1 R DE LA MARNE	35403	SAINT-MALO	Dr MACHNOUK	n.baot@ch-stmalo.fr	02 99 21 22 35				1 rue de la Marne	35403	Saint-Malo				
Bretagne	Consultation	560023210	560000127	CHBA SITE DE VANNES	20 BD GENERAL M. GUILLAUDOT B.P 70555	56017	VANNES	Dr ROULLET-CERTAIN	emp.douleur@ch-bretagne-atlantique.fr	02 97 01 41 75				20 bd Général Maurice Guillaudot	56017	Vannes				
Bretagne	Permanence avancée	560023210	560000127	CHBA SITE D'AURAY	2 rue du Pratel	56400	AURAY	---	emp.douleur@ch-bretagne-atlantique.fr	02 97 29 21 30				20 bd Général Maurice Guillaudot	56017	Vannes				
Bretagne	Permanence avancée	560000085	560 000 291	CH YVES LANCO	La Vigne	56350	LE PALAIS	---	emp.douleur@ch-bretagne-atlantique.fr consultation.douleur@chbi.fr	02 97 31 48 33				20 bd Général Maurice Guillaudot	56017	Vannes				
Bretagne	Permanence avancée	560000044	560000192	CH ALPHONSE GUERIN	7 rue du Roi Arthur	56800	PILOERMEL	---	emp.douleur@ch-bretagne-atlantique.fr secretariat.consultation.douleur@ch-ploermel.fr	02 97 73 73 30				20 bd Général Maurice Guillaudot	56017	Vannes				
Bretagne	Consultation	560006074	560002933	CLINIQUE MUTUALISTE DE LA PORTE DE L'ORIENT	3 rue Robert de la Croix	56324	LORIENT	Dr DY	sec.douleur.lorient@hospigrandouest.fr	02 97 64 81 58				3 rue Robert de la Croix	56324	LORIENT				
Bretagne	Consultation	560014748	560000143	CH DU CENTRE BRETAGNE CHCB	Kério - BP 70023	56920	NOYAL PONTIVY	Dr LUCAS	secretariat.unite.douleur@ch-centre-bretagne.fr	02 97 79 00 30				Kério - BP 70023	56920	NOYAL PONTIVY				
Centre-Val de Loire	Consultation	180000028	180000010	CH BOURGES - JACQUES COEUR	145 AV F.MITTERAND	18020	BOURGES	Dr Daniel GERBER	secretariat.soins-palliatifs@ch-bourges.fr	02 48 48 47 99				145, avenue François Mitterrand	18020	Bourges cedex				
Centre-Val de Loire	Consultation	280000183	280000084	CH DREUX	44 AV PRESIDENT JOHN-FIT-KENNEDY BP 69	28102	DREUX	Dr François CARRE	unitedouleur@ch-dreux.fr	02 37 51 50 63										
Centre-Val de Loire	Consultation	280000134	28000602	CH CHARTRES	4 RUE CLAUDE BERNARD	28630	LE COUDRAY	Dr Mouldi HAMROUNI	consult.douleur@ch-chartres.fr	02 37 30 38 13				34, rue du Docteur Maunoury	28018	Chartres				
Centre-Val de Loire	Consultation	360000053	360000137	CH CHATEAUXROUX	216 AV DE VERDUN BP 585	36019	CHATEAUXROUX	Dr Emmanuel CARREEL	consultation.douleur@ch-chateauxroux.fr	02 54 29 66 15				216, avenue de Verdun	36019	Châteaurox				
Centre-Val de Loire	Centre	370000481	370000861	CHRU BRETONNEAU-TOURS	2 BD TONNELLE	37044	TOURS	Dr Anne PHILIPPE	a.philippe@chu-tours.fr	02 47 47 84 23	Mixte			2 boulevard Tonnellé	37044	Tours				
Centre-Val de Loire	Consultation	410000087	410000020	CH BLOIS	MAIL PIERRE CHARLOT	41016	BLOIS	Dr Benoit LAFON	lafonb@ch-blois.fr	02 54 55 64 50				1 rue Porte Madeleine	45032	Orléans				
Centre-Val de Loire	Permanence avancée	410000087	410000038	CH DE VENDÔME	98 R - RUE POTERIE	41100	VENDOME	Dr B. LAFON	yvertb@ch-blois.fr	02 54 55 64 50				MAIL PIERRE CHARLOT	41016	BLOIS				
Centre-Val de Loire	Permanence avancée	410000103	410000046	CH ROMORANTIN LANTHENAY	96 RUE DES CAPUCINS	41200	ROMORANTIN	Dr B. LAFON	douleurchronique@ch-romorantin.fr	02 54 88 35 00					41016	Blois cedex				
Centre-Val de Loire	Centre	450000088	450002613	CHRO - NOUVEL HÔPITAL D'ORLÉANS	14 avenue de l'Hôpital	45067	ORLEANS	Dr Isabelle ROUBY-LANDRIEUX	consultation.douleur-chronique@chr-orleans.fr	02 38 74 40 20										
Corse	Consultation	2A0000014	2A0022778	CH AJACCIO	Annexe CHG Ajaccio V240, Boulevard Pascal Rossini 20 000 Ajaccio	20303	AJACCIO	Dr Geneviève Lebreton	sec.cs-douleur-chronique@ch-ajaccio.fr	04 95 29 90 57				27 avenue impératrice Eugénie	20 303	Ajaccio				
Grand Est	Permanence avancée	550003354	550000434	CH BAR LE DUC	1, Bd de l'Argonne	5500	BAR LE DUC	Dr Jean-Louis ZITOLI	msoyer@ch-verdun.fr jzitoli@ch-verdun.fr	03 29 45 86 07				18 rue d'Anthouard	55100	VERDUN				
Grand Est	Consultation	550000020	550000186	CH VERDUN ST MIHIEL	18 rue d'Anthouard	55100	VERDUN	Dr Jean-Louis ZITOLI	msoyer@ch-verdun.fr jzitoli@ch-verdun.fr	03 29 84 64 47				18 rue d'Anthouard	55100	VERDUN				
Grand Est	Consultation	080000615	080000425	CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	45 avenue de Manchester	08011	CHARLEVILLE-MEZIERES	Dr Azedine DIJERROUDI	azedine.djerroudi@ch-nord-ardennes.fr	03 24 58 78 12				45 avenue de Manchester	8011	Charleville-Mézières				
Grand Est	Centre	100000017	100000090	CENTRE HOSPITALIER DE TROYES	101 AV ANATOLE FRANCE	10003	TROYES	Dr Christian GALLOPIN	veronique.munier@ch-troyes.fr christian.gallopain@ch-troyes.fr	03 25 45 85 20				101 avenue Anatole France	10003	Troyes				
Grand Est	Centre	510000029	510002447	HOPITAL ROBERT DEBRE CHU REIMS	RUE DU GENERAL KOENIG	51092	REIMS	Pr Jean Marc Malinovsky	jmalinovsky@chu-reims.fr	03 26 78 87 91	Mixte			45 rue Cognacq-Jay	51092	Reims				

Grand Est	Permanence avancée	52000027	520780032	CH Chaumont	2 R JEANNE D'ARC	52014	CHALUMONT	Dr Kasueschke	secretariat.douleur-chronique@ch-saintdizier.fr	03 25 30 70 12				1 rue Albert Schweitzer	1 rue Albert Schweitzer	1 rue Albert Schweitzer				
Grand Est	Consultation	520780073	52000068	CH GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ	1 R ALBERT SCHWEITZER	52115	SAINT-DIZIER	Dr Kasueschke	secretariat.douleur-chronique@ch-saintdizier.fr	03 25 56 85 50				1 rue Albert Schweitzer	1 rue Albert Schweitzer	1 rue Albert Schweitzer				
Grand Est	Consultation	540002078	540001138	CHU NANCY	29 AV DE LATTRE DE TASSIGNY CO 34	54035	NANCY	Dr. Philippe LONCHAMP	secretariat.UNV-douleur@chu-nancy.fr ou rdv.douleur.adultes@chru-nancy.fr	03 83 85 22 56				29 AV DE LATTRE DE TASSIGNY CO 34	54035	NANCY				
Grand Est	Centre	540002078	540002698	CHU NANCY	R DU MORVAN	54511	VANDEUVRE-LÈS-NANCY	Dr. Ludovic MANSUY	cedtpedia@chru-nancy.fr	03 83 15 47 34	Exclusive			29 AV DE LATTRE DE TASSIGNY CO 34	54035	NANCY				
Grand Est	Centre	540003019	540001286	CLCC Institut de Cancérologie de Lorraine ALEXIS VAUTRIN	6 AV DE BOURGOGNE	54519	VANDEUVRE-LÈS-NANCY	Dr Nathalie CRETINEAU	n.cretineau@nancy.unicancer.fr	03 83 59 84 86				6 AV DE BOURGOGNE	54519	VANDEUVRE-LÈS-NANCY				
Grand Est	Centre	570023630	570001099	HÔPITAUX PRIVÉS DE METZ SITE BELLE-ISLE	2 rue belle-isle	57045	METZ	Dr Pierre Mathis	pierre.mathis@uneos.fr	03 57 84 14 57				1 rue du Champ Montoy Parvis Robert SCHUMAN	57070	VANTOULX				
Grand Est	Consultation	570005165	570026682	CHR METZ-THONVILLE	Hôpital Mercy - 1 Allée du Château - CS 45001	57085	METZ CEDEX 03	Dr. Patrick KIEFFERT	sec-consult-douleur-mz@chr-metz-thonville.fr p.kieffert@chr-metz-thonville.fr	03 87 55 38 86				Hôpital Mercy - 1 Allée du Château - CS 45001	57085	METZ CEDEX 03				
Grand Est	Consultation	570005165	570005256	CHR METZ-THONVILLE	Hôpital d'Hayange - 53 Rue de Wendel	57700	HAYANGE	Dr. Patrick KIEFFERT	consultDouleur-ha@chr-metz-thonville.fr p.kieffert@chr-metz-thonville.fr	03 82 57 73 78				Hôpital Mercy - 1 Allée du Château - CS 45001	57085	METZ CEDEX 03				
Grand Est	Consultation	570000158	570000901	CH ROBERT PAX	2 R RENE FRANCOIS-JOLLY	57211	SARREGUEMINES	Dr AREZKI Farid	secretairesCliniqueDouleurPAX@ch-sarreguemines.fr	03 87 27 34 02				2 R RENE FRANCOIS-JOLLY	57211	SARREGUEMINES				
Grand Est	Consultation	670014604	670797539	GH SAINT VINCENT	11 rue de la Toussaint	67081	STRASBOURG	Dr Anna SIMON	secr.douleur.to@ghov.org	03 88 21 75 11				29 rue du faubourg national	67083	Strasbourg cedex				
Grand Est	Permanence avancée	670780188	670798636	GH SAINT VINCENT	10, rue des forges	67133	SCHIRMECK	Dr. Anna SIMON	secr.douleur.to@ghov.org	03 88 47 41 20				29 rue du faubourg national	67083	Strasbourg cedex				
Grand Est	Centre	670780055	670783273	Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG site de l'Hôpital de Hautepierre	1 AV MOUIERE	67098	STRASBOURG	Pr Eric SALVAT (adultes) Dr Claire ARBITRE (enfants)	eric.salvat@chru-strasbourg.fr claire.arbitre@chru-strasbourg.fr	03.88.12.85.02 (adultes) 03 88 12 73 17 (pédiatrie)	Mixte		Hôpitaux Universitaires de STRASBOURG 1 place de l'Hôpital BP 426	67091	STRASBOURG cedex					
Grand Est	Consultation	670780337	670000157	CH DE HAGUENAU	64, avenue Prof. Leriche	67504	HAGUENAU	Dr Jacob Barbara	secretariat.cetd@ch-haguenau.fr	03 68 14 37 41				64, avenue Prof. Leriche	67504	Haguenau cedex				
Grand Est	Centre	680000973	680000684	CH DE COLMAR	39 AV DE LA LIBERTÉ	68024	COLMAR	Dr Marie Madeleine FEHR	mariemadeleine.fehr@ch-colmar.fr secretariat.unitedouleur@ch-colmar.fr	03 89 12 48 89				39 avenue de la liberté	68024	Colmar cedex				
Grand Est	Centre	680000486	680000627	GRH MSA (SIÈGE MULHOUSE)	87 AV D'ALTIRCH BP 1070	68051	MULHOUSE	Dr Patrick LEDEE	patrick.ledée@ghrmsa.fr secr-douleur@ghrmsa.fr	03 89 64 62 15				20 rue du Docteur Laennec BP 1370	68070	MULHOUSE CEDEX				
Grand Est	Permanence avancée	680000437	680000601	GRH MSA (SITE THANN), RATTACHÉ À MSA MULHOUSE	1 rue St Jacques	68800	THANN	Dr Patrick LEDEE	patrick.ledée@ghrmsa.fr	03 89 37 71 08				1 rue St Jacques	68800	Thann				
Grand Est	Consultation	880007059	880006663	CHI EMILE DURKHEIM, MAISON DE SANTÉ SAINT-JEAN	31 Rue Thiers	88000	EPINAL	Dr. Philippe GRANDHAYE	sec.douleur@ch-ed.fr philippe.grandhaye@ch-ed.fr	03 29 68 73 09				2 Avenue Robert Schuman BP590	88021	EPINAL				
Guadeloupe SIM StB	Centre	970100228	970100442	C.H.U. DE POINTE-A-PITRE/ABYMES	B. P. 465	97139	LES ABYMES	Dr Sonny GENE	etienna.forier@chu-guadeloupe.fr	05 90 89 16 40										
Hauts-de-France	Consultation	020000253	020000394	CH LAON	33 R MARCELIN BERTHELOT	02001	LAON	Dr LEBORGNE Jean-Marie	secret.algologie@ch-laon.fr	03 23 24 32 40				33 Rue Marcellin Berthelot	02001	Laon				
Hauts-de-France	Consultation	020000261	020000519	CH SOISSONS	46 AV DU GENERAL DE GAULLE	02209	SOISSONS	Dr MATTA Badri	badri.matta@ch-soissons.fr	03 23 75 71 29	Mixte			46 avenue du Général de Gaulle	02209	Soissons				
Hauts-de-France	Consultation	020000063	020000162	CH SAINT-QUENTIN	1 AV MICHEL DE L'HOSPITAL BP 608	02321	SAINT-QUENTIN	Dr MELIN Florence	anti-douleur@ch-stquentin.fr	03 23 06 75 93				1 avenue Michel de l'Hospital	02321	Saint-Quentin				
Hauts-de-France	Centre	590780334	590000188	CENTRE OSCAR LAMBRET	3 rue Frédéric Combemale	59000	LILLE	Dr LEROUX-BROMBERG Nathalie	assistantes-dara@o-lambret.fr	03 20 29 59 89				3 rue Frédéric Combemale BP 307	59020	Lille cedex				
Hauts-de-France	Consultation	590051801	590797353	GHICL - HÔPITAL SAINT VINCENT	Boulevard de Belfort	59000	LILLE	Dr PETIT Pavlos	sec_douleur_sv@ghicf.net	03 20 87 74 38				115 rue du Grand But - BP 249	59462	Lomme Cedex				
Hauts-de-France	Centre	590780193	590796975	CHU LILLE : ANTENNE HÔPITAL ROGER SALENGRO	rue Emile Laine	59037	LILLE	Dr LUCAS Christian Coordinateur : Pr LEBUFFE	sec.douleur@chru-lille.fr	03 62 94 39 49 (boîte vocale) ou 03 20 44 64 56				CHRU Lille - 2 avenue Oscar Lambret	59037	Lille cedex				
Hauts-de-France		590780193	590811279	CHU LILLE: ANTENNE HÔPITAL HURIEZ	Rue Michel Polonowski	59037	LILLE	Dr WATTIER Jean Michel Coordinateur : Pr LEBUFFE	Isabelle.simpol@chru-lille.fr stephanie.carniaux@chru-lille.fr	03 62 94 39 49 (boîte vocale) ou 03 20 44 45 08 / 03 20 44 41 12				CHRU Lille - 2 avenue Oscar Lambret	59037	Lille cedex				
Hauts-de-France	Centre	590780193	590006607	CHU LILLE : HÔPITAL JEANNE DE FLANDRE	avenue Eugène Avinée	59037	LILLE	Dr AVEZ-COUTURIER Justine Coordinateur : Pr LEBUFFE	consdouleur.enfant@chru-lille.fr	03 62 94 39 49 (boîte vocale) ou 03 20 44 46 71	Exclusive			CHRU Lille - 2 avenue Oscar Lambret	59037	Lille cedex				
Hauts-de-France	Consultation	590782421	590801106	CH ROUBAIX : HÔPITAL VICTOR PROVO	11-17 boulevard Lacordaire	59100	ROUBAIX	Dr LEROY Bernard	charlotte.mullie@ch-roubaix.fr	03 20 99 31 25				35 rue de Barbioux BP 359	59056	Roubaix cedex 1				

Hauts-de-France	Consultation	590784245	590001442	CH DUNKERQUE/ HOPITAL MARITIME DE ZUYDCOOTE	Boulevard Vancauwenberghe	59123	ZUYDCOOTE	Dr KINS Marie-Josée	c.delcour@ch-zuydcoote.fr	03 28 26 21 30				130 avenue Louis Herbeaux	59240	Dunkerque				
Hauts-de-France	Centre	590782215	590000618	CH VALENCIENNES	114 avenue Desandrouin	59300	VALENCIENNES	Dr CHARPENTIER Pascal	sec-cetd@ch-valenciennes.fr	03 27 14 32 93	Mixte			avenue Desandrouin - CS 50 479	59322	Valenciennes cedex				
Hauts-de-France	Consultation	590781605	590781605	CH CAMBRAI	516 avenue de Paris	59400	CAMBRAI	Dr LEVEQUE Pascal	sec.douleur@ch-cambrai.fr	03 27 73 76 92				516 avenue de Paris BP 389	59407	Cambrai cedex				
Hauts-de-France	Consultation	590783239	590001004	CH DOUAI	Route de Cambrai	59507	DOUAI	Dr DAVID Michael	dominique.brandys@ch-douai.fr	03 27 94 76 10				Route de Cambrai - BP 10740	59507	Douai cedex				
Hauts-de-France	Consultation	600100713	600000194	CH BEAUVAIS	40 AV LÉON BLUM BP 40319	60021	BEAUVAIS	Dr BENOUCHEF Ghania	consultation.douleur@ch-beauvais.fr	03 44 11 20 85				40 avenue Léon Blum	60021	Beauvais				
Hauts-de-France	Consultation	600101984	600000467	GHP SO CREIL-SENILIS	BLD LAENNEC - BP 72	60109	CREIL	Dr Gladys FONTAINE	consultation.douleur@ghps.o.fr	03 44 61 69 38				GHP SO - BD LAENNEC - BP 72	60109	Creil				
Hauts-de-France	Centre	600100721	600113476	CH COMPIÈGNE-NOYON SITE DE COMPIÈGNE	8 avenue Henri Adnot BP 50029	60321	COMPIÈGNE	Dr SCHULZ Anne Lucile	csdouleur.secretariat@ch-compiegne-noyon.fr	03 44 23 62 44				8 avenue Henri Adnot	60321	Compiègne				
Hauts-de-France	Consultation	620100057	620000034	CH ARRAS	57, avenue Winston Churchill	62022	ARRAS	Dr LEGRAND Karine	secretariat.douleur@ch-arras.fr	03 21 21 19 57	Mixte			57, avenue Winston Churchill	62022	Arras cedex				
Hauts-de-France	Consultation	620103440	620000653	CH BOULOGNE-SUR-MER	Allée Jacques Monod	62200	BOULOGNE-SUR-MER	Dr ARMIGNIES Philippe	ce_neuro@ch-boulogne.fr	03 21 99 31 94	Mixte			Allée Jacques Monod - BP 609	62321	Boulogne-sur-Mer cedex				
Hauts-de-France	Consultation	620100685	620000257	CH LENS	99 route de La Bassée	62300	LENS	Dr TOUCHARD Emmanuelle	sec.algologie@ch-lens.fr	03 21 69 16 34	Mixte			99 route de la Bassée - sac postal 8	62307	Lens cedex				
Hauts-de-France	Centre	620003814	620000026	HOPALE : INSTITUT CALOT	52 rue du Dr Calot	62600	BERCK SUR MER	Dr VEYS Bruno	centredeladouleur@hopale.com	03 62 88 27 10				Groupe Hopale - 52 rue du Dr Calot	62608	Berck sur Mer cedex				
Hauts-de-France	Centre	620100651	620000224	CH BETHUNE	Rue Delbecque	62660	BELVRY	Dr CHALLI Hassane	douleur@ch-bethune.fr	03 21 64 42 94				27 rue Delbecque - CS 10809	62408	Béthune CEDEX				
Hauts-de-France	Centre	800000044	800000192	CHU AMIENS	Hôpital Nord - place Victor Pauchet	80054	AMIENS	Dr SERRA Eric	consultationdouleur@chu-amiens.fr	03 22 66 88 20	Mixte			Site Sud 1 rond-point du Pr Christian Cabrol	80054	Amiens				
Hauts-de-France	Consultation	800003071	800009920	GROUPE SANTÉ VICTOR PAUCHET	2 avenue d'Irlande	80094	AMIENS	Dr ZAAROUR Jean	sd@clinique-pauchet.fr	03 22 33 72 77				2 avenue d'Irlande	80094	Amiens				
Hauts-de-France	Consultation	800000028	800000143	CH ABBEVILLE	42 boulevard des Prés	80100	ABBEVILLE	Dr SORIOT Vincent	consultation.douleur@ch-abbeville.fr	03 22 25 52 83				43 rue de l'Isle	80142	Abbeville				
Ile-de-France	Consultation	750813321	750160012	CLCC Institut Curie	26 Rue d'Ulm	75005	PARIS	Dr Abdelmalek GHIMOUZ		01 44 32 46 44				26 Rue d'Ulm	75005	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750150120	750000523	Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph	185 rue Raymond Losserand	75014	PARIS	Dr Marguerite D'USSEL	sec.douleur@ghpsj.fr	01 44 12 61 80	Mixte (adolescent)			185 rue Raymond Losserand	75014	PARIS				
Ile-de-France	Permanence avancée	750712184	750100299	mixte	11 rue Chardon-Lagache	75016	PARIS	Dr Marc PREVEL		01 44 96 33 71				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750803454	AP-HP, Hôpital Robert Debré	48 boulevard Sérurier	75019	PARIS	Pr Alain SERRIE		01 40 03 20 20	Exclusive			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Centre	750712184	750100166	AP-HP, Hôpital Cochin	27 rue du Faubourg Saint-Jacques	75014	PARIS	Pr Serge PERROT		01 58 41 30 40	Mixte (adolescent)			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	centre	750712184	750100042	AP-HP, Hôpital Lariboisière	2 rue Ambroise Paré	75010	PARIS	Pr Alain SERRIE		01 71 20 71 77	Mixte (adolescent)			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750100075	AP-HP, Hôpital Saint Louis	1 avenue Claude Vellefaux	75010	PARIS	Dr Brigitte GEORGE		01 42 49 93 37				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Centre	750712184	750100091	AP-HP, Hôpital Saint-Antoine	184 rue du Faubourg Saint-Antoine	75012	PARIS	Dr Françoise LAROCHE		01 49 28 23 09				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Centre	750712184	750100109	AP-HP, Hôpital Trousseau	26 avenue du Dr Arnold Netter	75012	PARIS	Dr Barbara TOURNIAIRE		01 44 73 65 19	Exclusive			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Permanence avancée	750712184	750100083	AP-HP, Hôpital Rothschild	33 boulevard de Picpus	75012	PARIS	Dr Anne LASSAUX		01 40 19 36 79				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750100125	AP-HP, Hôpital Pitié Salpêtrière	47-83 boulevard de l'Hôpital	75013	PARIS	Dr Florian BAILLY		01 42 16 11 94				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750140014	750000499	CH Sainte-Anne	1 rue Cabanis	75014	PARIS	Dr Elise FERTOUT-AHAROUNI	i.barret@ghu-paris.fr	01 45 65 82 32	Mixte			1 rue Cabanis	75014	PARIS				

Ile-de-France	Consultation	750712184	750100208	AP-HP, Hôpital Necker-Enfants Malades	149 rue de Sèvres	75015	PARIS	Dr Céline GRECO	consultation.douleur.nck@aphp.fr	01 42 19 27 28	Mixte			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750100232	AP-HP, Hôpital Bichat Claude Bernard	46 rue Henri Huchard	75018	PARIS	Dr Thierry FAILLOT / Dr Grégoire MAILLARD		01 40 87 52 29				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750803447	APHP, Hôpital Européen Georges Pompidou	20 rue Leblanc	75015	PARIS	Dr Claire VULSER		01 56 09 25 20				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Centre	750150229	750000549	Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild	29 rue Manin	75019	PARIS	Dr Catherine WIART	nch-cetd@for.paris	01 48 03 69 10				29 rue Manin	75019	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	750100273	AP-HP, Hôpital Tenon	4 rue de la Chine	75020	PARIS	Dr Claire DEBES		01 56 01 76 40				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	770021145	770000446	Grand Hôpital de l'Est Francilien, site de Meaux	6 Rue Saint Fiacre	77100	MEALIX	Dr Belaid AKIL		01 78 71 41 23				6 Rue Saint Fiacre	77100	MEALIX				
Ile-de-France	Centre	930027347	770700011	Centre Réadaptation Coubert	1384 Route de Liverydy	77170	COUBERT	Dr Sandrine SIPOUO		01 64 42 20 39				4 Place du Général De Gaulle	93100	MONTREUIL				
Ile-de-France	Permanence avancée	770021152	770000149	CH Sud Seine et Marne, site Fontainebleau	55 boulevard du Maréchal Joffre	77305	FONTAINEBLEAU	Pr Marc SOREL		01 64 45 19 13				55 boulevard du Maréchal Joffre	77305	FONTAINEBLEAU				
Ile-de-France	Consultation	770021152	770000214	CH Sud Seine et Marne, site de Nemours	15 Rue des Chaudins BP 98	77796	NEMOURS	Pr Marc SOREL		01 64 45 19 13				55 boulevard du Maréchal Joffre	77305	FONTAINEBLEAU				
Ile-de-France	Centre	780110078	780800256	CH Versailles, site André Mignot	177 Rue de Versailles	78157	LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	Dr Claude JOLLY		01 39 63 91 33				177 Rue de Versailles	78157	LE CHESNAY				
Ile-de-France	Permanence avancée	780024113	780000303	CH de Plaisir	220 rue Mansart BP 19	78375	PLAISIR	Dr Claude JOLLY		01 39 63 82 77				220 rue Mansart BP 19	78375	PLAISIR				
Ile-de-France	Permanence avancée	780110011	780000287	CH François Quesnay Mantes	2 Boulevard Sully	78200	MANTES LA JOLIE	Dr Lola AITKACI-RANAIVOSEN		01 34 97 45 10				2 Boulevard Sully	78200	MANTES LA JOLIE				
Ile-de-France	Consultation	780002697	780000295	CHI de Meulan Les Mureaux	1 rue du Fort	78250	MEULAN	Dr Céline MICHEL DHAINÉ	douleur.chronique.chimm@ght-yvelinesnord.fr	01 30 91 85 48	Mixte (adolescent)			1 rue du Fort	78250	MEULAN				
Ile-de-France	Consultation	780001236	780000311	CHI Poissy/ Saint-Germain-en-Laye	10 rue du Champ Gaillard BP 3082	78303	POISSY	Dr Laura ARASSUS	secemdm.chips@ght-yvelinesnord.fr	01 39 27 54 50				CS 73082	78303	POISSY				
Ile-de-France	Consultation	780110052	780000329	CH de Rambouillet	5 Rue Pierre et Marie Curie	78514	RAMBOUILLET	Dr Véronique FRANCINI	secretariat.douleur@ch-rambouillet.fr	01 34 83 79 17				5 Rue Pierre et Marie Curie	78514	RAMBOUILLET				
Ile-de-France	Consultation	910002773	910020254	CH Sud-Francilien	40 Avenue Serge Dassault	91100	CORBEIL ESSONNES	Dr Sylvie ARNOLD		01 61 69 61 69	Mixte (adolescent)			40 Avenue Serge Dassault	91100	CORBEIL ESSONNES				
Ile-de-France	Centre	750712184	920100013	AP-HP, Hôpital Ambroise Paré	9, avenue Charles de Gaulle	92104	Boulogne-Billancourt	Pr Nadine ATTAL	secretariat.douleur@aphp.fr	01 49 09 59 46	Mixte (adolescent)			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Permanence avancée	750712184	920100039	AP-HP, Hôpital Beaujon	100, boulevard du Général Leclerc	92118	CLICHY	Dr Thierry FAILLOT		01 40 87 59 17				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750821092	920120011	HIA Percy	101 Avenue Henri Barbusse	92141	CLAMART	Dr Marie-Laure BRÉCHÉMIER	hia-percy.douleur.infr.fct@def.gouv.fr	01 41 46 68 81				101 Avenue Henri Barbusse	92141	CLAMART				
Ile-de-France	Centre	920003746	920000650	Hôpital Foch	40 Rue Worth BP 36	92151	SURESNES CEDEX	Dr Barbara SZEKELY	secretariat.clud@hopital-foch.com	01 46 25 24 26				40 Rue Worth BP 36	92151	SURESNES CEDEX				
Ile-de-France	Permanence avancée	750712184	920100054	AP-HP, Hôpital Raymond Poincaré	104 boulevard Raymond Poincaré	92380	GARCHES	Pr Valeria MARTINEZ	consult.douleur@aphp.fr	01 47 10 77 12	Mixte (adolescent)			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	930100037	AP-HP, Hôpital Avicenne	125 rue de Stalingrad	93009	Bobigny	Dr Elisabeth COLLIN		01 48 95 55 84				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	930110069	930000336	CHI Robert Ballanger	Boulevard Robert Ballanger	93602	AULNAY-SOUS-BOIS	Dr Houda BAHLOUL	secret.douleur@ch-aulnay.fr	01 49 36 74 52	Mixte			Boulevard Robert Ballanger	93602	AULNAY-SOUS-BOIS				
Ile-de-France	Consultation	750712184	940100027	AP-HP, Hôpital Henri Mondor	51 avenue de Lattre de Tassigny	94010	CRETEIL	Dr Colette GOUJON	celine.viard@aphp.fr	01 49 81 43 29				3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Centre	750712184	940100043	AP-HP, Hôpital Bicêtre	78 rue du Général Leclerc	94275	LE KREMLIN-BICETRE	Dr Isabelle NEGRE		01 45 21 37 44	Mixte			3 avenue Victoria	75004	PARIS				
Ile-de-France	Consultation	940150014	940000649	Hôpital Saint Camille	2 rue des Pères Camilliens	94366	BRY-SUR-MARNE CEDEX	Dr Guillaume GAY		01 49 83 18 34				2 rue des Pères Camilliens	94366	BRY-SUR-MARNE CEDEX				
Ile-de-France	Centre	940160013	940000664	Institut Gustave Roussy	114 rue Edouard-Vaillant	94805	VILLEJUIF	Dr Sophie LAURENT		01 42 11 64 47	Mixte			39 rue Camille Desmoulin	94805	VILLEJUIF				

Ile-de-France	Consultation	950110015	95000307	CH Argenteuil, site Victor Dupouy	69 rue du Lieutenant Colonel Prudhon	95107	ARGENTEUIL	Dr José Luis CARAVIAS	secretariat.soins-palliatifs@ch-argenteuil.fr	01 34 23 23 09	Mixte			69 rue du Lieutenant Colonel Prudhon	95107	ARGENTEUIL			
Ile-de-France	Consultation	950110049	95000331	CH de Gonesse	Rue Bernard Février BP71	95503	GONESSE Cedex	Dr Isabelle AMOURA	structure-douleur-chronique@ch-gonesse.fr	01 34 53 49 63				Rue Bernard Février BP71	95503	GONESSE Cedex			
Ile-de-France	Consultation	950110080	95000364	CH René Dubos	6 avenue de l'Île-de-France	95300	PONTOISE	Dr Noëlla RODENBUCHER		01 30 75 45 49	Mixte			6 avenue de l'Île-de-France	95300	PONTOISE			
Martinique	Centre	970211207	970211215	C.H.U. DE MARTINIQUE	CS 90632	97261	FORT DE FRANCE	Dr André MARIE-NELLY	andre.marie-nelly@chu-fortdefrance.fr	0596 55 20 45				CS 90 632	97261	Fort-de-France			
Normandie	Centre	140000100	140004383	CHRU GEORGES CLEMENCEAU - CAEN	AV GEORGES CLEMENCEAU	14033	CAEN	Dr WIART	cedt-secretariat@chu-caen.fr	02 31 27 25 22	Mixte			Avenue de la Côte de Nacre	14033	Caen			
Normandie	Consultation	140003146	140016759	POLYCLINIQUE DU PARC	20 avenue du capitaine Georges Guynemer	14052	CAEN CEDEX 4	Dr D'ans Violaine	secretariatdouleur@parc@orange.fr	02 31 82 81 05									
Normandie	Consultation	140000639	140000555	CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER FRANCOIS BACLESSE	3 AVENUE GENERAL HARRIS BP 5026	14076	CAEN CEDEX 5	Dr LE CAER	V.LELOUP.MORIT@badlesse.fr	02 31 45 40 02				3 AVENUE GENERAL HARRIS BP 5026	14076	Caen			
Normandie	Consultation	140000035	140000027	CENTRE HOSPITALIER DE LISIEUX	4 R ROGER AINI BP 97223	14107	LISIEUX	Dr SEP HIENG	cspa@ch-lisieux.fr	02 31 61 33 44				4 rue Roger Aini	14107	Lisieux			
Normandie	Centre	140000092	140024886	CENTRE HOSPITALIER DE BAYEUX	13 R DE NESMOND	14400	BAYEUX	Dr DELORME	sec.douleur@ch-ab.fr	02 31 51 54 94				13 rue Nesmond	14401	Bayeux			
Normandie	Consultation	270023724	270000359	CHI EVREUX-VERNON	R LEON SCHWARTZENBERG	27015	EVREUX	Dr Bosquet Alma	sylvie.bosquet-alma@chi-eureseine.fr	02 32 33 81 36									
Normandie	Consultation	500000112	500000112	CH MEMORIAL - SAINT-LO	715 R DUNANT	50009	SAINT-LO	Dr FEUILLET	elodie.brillant@ch-stlo.fr	02 33 06 31 55				715, rue Dunant	50009	Saint-Lô			
Normandie	Consultation	500000013	500000187	CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN	46 R DU VAL DE SAIRE BP 208	50102	CHERBOURG-OCTEVILLE	Dr AERTS	secretariat.consultationdouleur@ch-cotentin.fr	02 33 20 70 14				46 rue du Val de Saire	50102	Cherbourg-Octeville			
Normandie	Consultation	500000054	500000021	CH D'AVRANCHES-GRANVILLE	59 R DE LA LIBERTE BP 338	50303	AVRANCHES	Dr PERIER	cedt@ch-avranches-granville.fr	02 33 89 40 85				849 rue des Menneries	50406	Granville			
Normandie	Consultation	610780082	610000051	C.H.I.C ALENÇON - MAMER	25 R DE FRESNAY BP 354	61014	ALENÇON	Dr CAUCHIN	uniteantidouleur@ch-alencon.fr	02 33 32 31 08				25 rue de Fresnay	61014	Alençon			
Normandie	Consultation	610780165	610000119	CH "JACQUES MONOD" - FLERS	R EUGÈNE GARNIER BP 219	61104	FLERS	Dr LECAER	consultation.douleur@ch-flers.fr	02 33 62 66 26				Rue Eugène Garnier	61104	Flers			
Normandie	Consultation	610780090	610000069	CENTRE HOSPITALIER D'ARGENTAN	47 R ARISTIDE BRIAND B.P. 209	61202	ARGENTAN	Dr LE GAL	douleur@ch-argentan.fr	02 33 12 35 13				47 rue Aristide Briand	61202	Argentan			
Normandie	Centre	760780239	760780239	CHU ROUEN	1 Rue de Germont	76031	ROUEN	Dr Pouplin	sophie.pouplin@chu-rouen.fr; martine.delanoy@chu-rouen.fr	02 32 88 68 58 et 81 22				1, rue de Germont	76031	Rouen			
Normandie	Centre	760780239	760780239	CHU ROUEN	1 Rue de Germont	76031	ROUEN	Dr Delmon	pascal.delmo,@chu-rouen.fr	02 32 88 58 98	Exclusive			1, rue de Germont	76031	Rouen			
Normandie	Consultation	760780247	760000166	CLCC CENTRE HENRI BECQUEREL	rue d'amiens	76038	ROUEN	Dr Théry Cathy	cathy.thery@chb.unicancer.fr	02 32 08 29 18				1, rue d'amiens	76100	Rouen			
Normandie	Consultation	760921809	760921809	CLINIQUE DE L'EUROPE	73, Boulevard de l'Europe	76100	ROUEN	Dr Sylvie POTTIER	ccaveller@vivalto-sante.com	02 32 12 36 43									
Normandie	Consultation	760780023	760000018	CH DIEPPE	AV PASTEUR BP 219	76202	DIEPPE	Dr Defeuillet	secretariatsdouleurEMSP2@ch-dieppe.fr	02 32 14 74 98				Avenue Pasteur	76202	Dieppe			
Normandie	Consultation	760780726	760805770	HOPITAL JACQUES MONOD CH LE HAVRE	29 R P MENDES FRANCE	76290	MONTVILLIERS	Dr Treffier	sec.cs.douleur@ch-havre.fr	02 32 73 48 50				55 bis rue Gustave Flaubert	76083	Le Havre			
Normandie	Consultation	760024042	760000463	CHI ELBEUF-LOUVIERS-VAL DE REUIL	BP 310	76503	ELBEUF	Dr Guidt	marianick.guidt@chi-elbeuf-louviers.fr	02 32 82 21 37				rue du Dr Villers	76410	Elbeuf			
Nouvelle Aquitaine	Consultation	160001632	160013207	CENTRE CLINICAL	2 Chemin de Frégenueil CS42510 SOYALUX	16025	ANGOULEME CEDEX	Dr GRIMAUD NELLY	nelly.grimaud@elsan.care; cl.douleur@elsan.care	05 45 97 88 71									
Nouvelle Aquitaine	Consultation	160000451	160000253	CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME	Rond point de Girac CS 55015 Saint michel	16959	ANGOULÈME CEDEX 9	Dr Céline PICHOT	celine.pichot@ch-angouleme.fr; direction.hopital@ch-angouleme.fr	05 45 24 41 13									
Nouvelle Aquitaine	Consultation	170023279	170000087	GROUPE HOSP. LA ROCHELLE-RE-AUNIS	R DU DR SCHWEITZER	17019	LA ROCHELLE	Dr Géraldine DEMONTGAZON	direction@ght-atlantique17.fr; geraldine-demontgazon@ch-larochelle.fr	05 46 45 52 82				Rue du Dr Schweitzer	17019	La Rochelle			
Nouvelle Aquitaine	Consultation	170780175	170000103	CH DE SAINTONGE	11 BD AMBROISE PARÉ B. P. 326	17108	SAINTE	Dr Elisabeth PERNELLE	direction@ch-saintes.fr; e.pernelle@ch-saintonge.fr	05 46 95 15 18				11 bid Ambroise Paré	17108	Saintes Cédex			

Nouvelle Aquitaine	Consultation	19000042	19000018	CENTRE HOSPITALIER BRIVE	1 Bd du Dr Verhac - CS 70432	19312	BRIVE CEDEX	Dr Samuel SEIGNEUR	samuel.seigneur@ch-brive.fr; barbara.horle@ch-brive.fr; direction-generale@ch-brive.fr	05 55 92 64 60 05 55 92 60 43 (enfants)	Mixte									
Nouvelle Aquitaine	Consultation	23078041	23000820	CENTRE HOSPITALIER GUERET	39 AV DE LA SENATORERIE BP 159	23011	GUERET	Dr. Marlène AMILHAUD	m.amilhaud@ch-gueret.fr s.real@ch-gueret.fr b.mothe@ch-gueret.fr	05 55 51 70 43			39 avenue de la Sénatorerie	23011	Guéret					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	24000017	240000489	CENTRE HOSPITALIER DE PERIGUEUX	80 AV GEORGES POMPIDOU BP 9052	24019	PERIGUEUX	Dr Patrick LAFONT	dg.secretariat@ch-perigueux.fr; frederique.lavieville@ch-perigueux.fr	05 53 45 26 47			80 avenue Georges Pompidou	24019	Périgueux					
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	24000048	240000687	CENTRE HOSPITALIER JEAN LECLAIRE	Le Pouget - CS 80201	24206	SARLAT CEDEX	Dr Patrick LAFONT	clud@ch-sarlat.fr	05 53 45 26 47			Le Pouget - CS 80201	24206	SARLAT cedex					
Nouvelle Aquitaine	Centre	330781196	330781360	CHU BORDEAUX	Groupe hospitalier Pellegrin	33076	BORDEAUX	Dr Marie Flocchia/ Dr Virginie DOUSSET	marie.flocchia@chu-bordeaux.fr; centre.douleur@chu-bordeaux.fr	05 56 79 87 11 le matin 05 56 79 56 46 l'après midi 05 57 82 01 94 pour les enfants	Mixte		12 rue Dubernat	33404	Talence					
Nouvelle Aquitaine	Centre	330781329	330000662	INSTITUT BERGONIE	229 CRS DE L'ARGONNE	33076	BORDEAUX	Dr M Desroches	direction@bordeaux.unicancer.fr M.Desroches@bordeaux.unicancer.fr S.Moulin@bordeaux.unicancer.fr	05 56 33 32 64			229 Cours de l'Argonne	33000	Bordeaux					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	330781204	330000555	CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON	Pôle de Santé – Avenue Jean Hameau CS11001	33164	LA TESTE-DE-BUCH	Dr Philippe FENOT	secretariat.douleur@ch-arcachon.fr	05 57 52 91 12			Centre Hospitalier d'Arcachon – Pôle de Santé – Avenue Jean Hameau CS11001	33164	La Teste-de-Buch					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	330027509	330000597	CENTRE HOSPITALIER DU SUD GIRONDE	37 CHEMIN DE RONDE	33190	LA REOLE	Dr Maud MARTIAL	direction@ch-sudgironde.fr; rcs.douleur@ch-sudgironde.fr	05 56 61 53 00			R PAUL LANGEVIN B.P. 60283	33212	LANGON					
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	330027509	330000589	CENTRE HOSPITALIER DU SUD GIRONDE	1 RUE PAUL LANGEVIN - BP 60283	33212	LANGON	Dr Maud MARTIAL	direction@ch-sudgironde.fr; cs.douleur@ch-sudgironde.fr	05 56 61 53 00			Service Douleur Sud Gironde - Place Saint Michel – BP 90055	33192	La Réole					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	330780552	330000340	MSPB BAGATELLE + HIARP MUTUALISATION (BAHIA)	203 route de Toulouse BP 50048	33401	TALENCE CEDEX	Dr Aurore MAIRE	a.maire@mspb.com secretariat.dg@mspb.com	05 57 12 34 10			203 route de Toulouse BP 50048	33401	Talence cedex					
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	330781212	330804501	HOPITAL DE BAZAS	4 chemin de Marmande	33430	BAZAS	Dr Maud MARTIAL	direction@ch-sudgironde.fr	05 56 61 53 00			Service Douleur Sud Gironde - Place Saint Michel – BP 90055	33430	Bazas					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	330781253	330000605	CENTRE HOSPITALIER R.BOULIN-LIBOURNE	112 R DE LA MARNE BP 199	33505	LIBOURNE	Dr Naima BADJA	secrtaire.douleur@ch-libourne.fr secretariat.affairesmedicales@ch-libourne.fr	05 57 55 15 14			112 rue de la Marne	33505	Libourne					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	330000928	330782582	AQUITAINE SANTE - JEAN VILLAR	AVENUE MARYSE BASTIE	33520	BRUGES	Dr YVES GUENARD	m.deloge@aquitainesante.fr; y.guenard@aquitainesante.fr	05 56 16 41 55			AVENUE MARYSE BASTIE	33520	BRUGES					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	400011177	400000139	CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN	AV PIERRE DE COUBERTIN	40024	MONT-DE-MARSAN	Dr Paul KIDYBINSKI	consultation-douleur@ch-mt-marsan.fr	05 58 05 17 80			AV PIERRE DE COUBERTIN	40024	Mont-de-Marsan					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	400780193	400000105	CENTRE HOSPITALIER DE DAX	BD YVES DU MANOIR BP 323	40107	DAX	BAER Elodie	baere@ch-dax.fr; roulets@ch-dax.fr; sec-dirgen@ch-dax.fr	05 58 91 49 29			BD YVES DU MANOIR BP 323	40107	DAX					
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	470001660	470000480	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE MARMANDE-TONNEINS	SITE YVES GRASSOT 76 Rue du Dr Courret	47200	MARMANDE	Dr BOUSQUET Herve	secretariat.douleur@ch-agen-nerac.fr; direction@ch-agen-nerac.fr tovantrangs@ch-agen-nerac.fr	05 53 69 70 58										
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	470016023	470016049	PÔLE DE SANTÉ DU VILLENEUVOIS	route de Fumel, Lieu-dit Brignol Romas	47300	VILLENEUVE-SUR-LOT	Dr BOUSQUET Herve	secretariat.douleur@ch-agen-nerac.fr; direction@ch-agen-nerac.fr tovantrangs@ch-agen-nerac.fr	05 53 69 70 58										
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	470016171	470000522	CENTRE HOSPITALIER DE NERAC	80 Allée d'Albret	47600	NERAC	Dr BOUSQUET Herve	secretariat.douleur@ch-agen-nerac.fr; direction@ch-agen-nerac.fr tovantrangs@ch-agen-nerac.fr	05 53 69 70 58										
Nouvelle Aquitaine	Consultation	470016171	470000423	CENTRE HOSPITALIER D'AGEN	RTE DE VILLENEUVE	47923	AGEN	Dr BOUSQUET Herve	secretariat.douleur@ch-agen-nerac.fr; direction@ch-agen-nerac.fr tovantrangs@ch-agen-nerac.fr	05 53 69 70 58			RTE DE VILLENEUVE	47923	AGEN					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	640781290	640000600	CENTRE HOSPITALIER DE PAU	4 BD HAUTERIVE BP 1156	64046	PAU	Dr Marie-Quitterie CERA	consult-douleur@ch-pau.fr; direction@ch-pau.fr	05 59 72 77 72			4 BD HAUTERIVE BP 1156	64046	PAU					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	640780417	640000162	CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE	13 avenue Interne J. Loeb	64109	BAYONNE	Dr Laurence DAVID	secr.douleur@ch-cotebasque.fr	05 59 44 35 48			13 avenue Interne J. Loeb	64109	Bayonne					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	790000012	790000087	CENTRE HOSPITAL. GEORGES RENDON	40 AV CHARLES DE GAULLE	79021	NIORT	Dr HASSI Noureddine	secretariat.douleur@ch-niort.fr	05 49 78 34 07			40, avenue Charles de Gaulle	79021	Niort					
Nouvelle Aquitaine	Consultation	790000654	790000095	CENTRE HOSPITALIER NORD DEUX-SEVRES	4 Rue du Dr Michel BINET	79350	FAYE L'ABESSE	Dr ROY-MOREAU	Roy-Moreau.Brigitte@chnds.fr; douleur@chnds.fr	0549683178			13 rue de Brossard	79205	Parthenay					
Nouvelle Aquitaine	Centre	860014208	860000223	C.H.U. LA MILETRIE	2 R DE LA MILETRIE B. P. 577	86021	POITIERS	Dr E. CHARRIER	douleur@chu-poitiers.fr; elodie.charrier@chu-poitiers.fr; corinne.chauveau@chu-poitiers.fr	05 49 44 39 15			2 rue de la Milettrie	86021	Poitiers					
Nouvelle Aquitaine	Centre	870000015	870000064	CHU LIMOGES	2 Avenue Martin-Luther King	87042	LIMOGES CEDEX	Dr Ph BERTIN	emilie.dumond-wibaux@chu-limoges.fr; secretariat.general@chu-limoges.fr	05 55 05 89 34 ou 05 19 76 17 67	Mixte		2 avenue Martin Luther-King	87042	Limoges					
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	870000023	870000098	CH DE ST-JUNIEN	12 R - RUE CHATEAUBRIAND	87200	SAINT JUNIEN	Dr Ph BERTIN	emilie.dumond-wibaux@chu-limoges.fr; secretariat.general@chu-limoges.fr	05 55 05 89 34 ou 05 19 76 17 67										
Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	870000031	870000270	CH JACQUES BOUTARD	Place du président magnaud	87500	SAINT YRIEIX LA PERCHE	Dr Ph BERTIN	emilie.dumond-wibaux@chu-limoges.fr; secretariat.general@chu-limoges.fr	05 55 75 75 64										

Nouvelle Aquitaine	Permanence avancée	330027509	330792615	PÔLE MÉDICO-SOCIAL PUBLIC DE MONSÉGUR	53, rue Saint-Jean	33580	MONSÉGUR	Dr Maud MARTIAL	maud.martial@ch-sudgironde.fr; direction@ch-sudgironde.fr	05 56 61 53 00				Service Douleur Sud Gironde - Place Saint Michel – BP 90055	33850	Monségur					
Occitanie	Consultation	090781774	090000175	CH INTERCOMMUNAL DU VAL D'ARIEGE	CH DE BARRAU SAINT JEAN DE VERGES BP 90064	09017	FOIX	Dr J.P. Villanou	consultation.douleur@chi-val-ariege.fr	05 61 03 33 66				chemin de Barrau - Saint Jean de Verges	09017	Foix cedex					
Occitanie	Permanence avancée	090781816	0900000183	CH Ariège Couserans	site de Rozes	9201	Saint Girons	B. De Truchis de Varenne	bdetruchi@clinique-pasteur.com	05 62 21 36 67				45 AVENUE DE LOMBEZ BP 27617	31076	TOULOUSE CEDEX 3					
Occitanie	Consultation	110780061	110000023	CENTRE HOSPITALIER DE CARCASSONNE	1060, chemin de la madeleine	11010	CARCASSONNE	Dr D BLET	dominique.blet@ch-carcassonne.fr	04 68 24 25 86											
Occitanie	Consultation	110780137	110000056	CH DE NARBONNE HOTEL DIEU	80 DR LACROIX BP 824	11108	NARBONNE	Dr Dominique METADIER	emsp@ch-narbonne.fr	04 68 42 63 12											
Occitanie	Consultation	120780044	120000039	C.H. DE RODEZ "HOPITAL JACQUES PUEL"	AVENUE DE L'HOPITAL	12027	RODEZ CEDEX 9	L. Tolou	usp-empd@ch-rodez.fr	05 65 55 24 80				AVENUE DE L'HOPITAL	12027	RODEZ CEDEX 9					
Occitanie	Permanence avancée	120004528	120004569	CENTRE HOSPITALIER DE MILLAU	BP 148, 265 BOULEVARD ACHILLE SOUQUES	12101	MILLAU CEDEX	P. Chevallier	consultation.douleur@ch-millau.fr	05 65 59 33 63				265 BOULEVARD ACHILLE SOUQUES	12101	MILLAU CEDEX					
Occitanie	Consultation	120004619	120004668	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT AFFRIQUE	88 AVENUE DR LUCIEN GALTIER	12402	ST AFFRIQUE CEDEX	P. Chevallier	p.chevallier@ch-saintaffrique.fr	05 65 49 71 88				88 AVENUE DR LUCIEN GALTIER	12402	ST AFFRIQUE CEDEX					
Occitanie	Consultation	300000114	300780152	HÔPITAL PRIVÉ LES FRANCISCAINES	3 rue Jean Bouin CS10002	30000	NIMES	Dr BECHIER	douleur@lesfranciscaines.com	04 66 76 61 40											
Occitanie	Centre	300780038	300782117	CHU DE NÎMES	PL DU PROFESSEUR ROBERT DEBRE	30029	NIMES	Pr Eric VIEL	centre.douleur@chu-nimes.fr	04 66 68 68 86											
Occitanie	Centre	310789136	310782347	INSTITUT CLAUDIUS REGAUD - IUCTO	1 avenue Irène Joliot-Curie	31059	TOULOUSE CEDEX 9	V. Mauries	mauries.valerie@iuct-oncopole.fr	05 31 15 60 18				1 avenue Irène Joliot-Curie	31059	Toulouse Cedex 9					
Occitanie	Centre	310781406	310783055	Hôpital Pierre Paul Riquet CHU TOULOUSE	place Dr Baylac, hall B 3eme etage	31059	TOULOUSE	N. Cantagrel	cantagrel.n@chu-toulouse.fr	05 61 77 95 47				2, rue de la Viguerie	31059	Toulouse					
Occitanie	Centre	310781406	310016977	HOPITAUX MERE & ENFANTS CHU TOULOUSE	330 AV DE GRANDE BRETAGNE TSA 700 34	31059	TOULOUSE	A. Suc	suc.a@chu-toulouse.fr	05 34 55 86 61	Exclusive		2, rue de la Viguerie	31059	Toulouse						
Occitanie	Consultation	310788898	310781067	HÔPITAL JOSEPH DUCUING	15 rue de Varsovie	31076	TOULOUSE	C. Chauffour-Ader	cchauffour@hdj.asso.fr	05 61 77 34 66				15 R DE VARSOVIE	31076	TOULOUSE					
Occitanie	Consultation	310000096	310780259	CLINIQUE PASTEUR	45 AVENUE DE LOMBEZ BP 27617	31076	TOULOUSE CEDEX 3	B. De Truchis de Varenne	bdetruchi@clinique-pasteur.com	05 62 21 36 67				45 AVENUE DE LOMBEZ BP 27617	31076	TOULOUSE CEDEX 3					
Occitanie	Consultation	310026794	310026927	clinique la Croix du Sud 31130 QUINT FONSEGRIVES		31130	QUINT FONSEGRIVES	Dr J. BONTEMPS	bontemps.jacques@gmail.com	05 81 14 02 51											
Occitanie	Consultation	310000112	310780283	CLINIQUE DE L'UNION	Boulevard de Ratalens	31240	SAINT-JEAN	P. Banco	secretariat.douleur@clinique-union.fr	05 67 04 52 18				Boulevard de Ratalens	31240	Saint-Jean					
Occitanie	Consultation	310780671	310000310	CENTRE HOSPITALIER COMMINGES PYRENEES	351 AVENUE DE SAINT PLANCARD BP 183	31806	ST GAUDENS CEDEX	N. Rosenfeld	nathalie.rosenfeld@ch-saintgaudens.fr	05 62 00 43 42				351 AVENUE DE SAINT PLANCARD	31806	ST GAUDENS CEDEX					
Occitanie	Consultation	320780117	320000086	CH AUCH	ALLEE MARIE CLARAC	32000	AUCH	P. DE CHIRÉE	sec.douleur@ch-auch.fr	05 62 61 37 69											
Occitanie	Centre	340780477	340782036	HÔPITAL SAINT ELOI - CHU DE MONTPELLIER	80 AV AUGUSTIN FLICHE	34000	MONTPELLIER	Dr P. GINIES	eval-doul-secret@chu-montpellier.fr; l-busse@chu-montpellier.fr	04 67 33 78 47											
Occitanie	Centre	340000298	340780675	CLINIQUE CLÉMENTVILLE	25 rue de Clémentville	34070	MONTPELLIER	Dr Claude MANN	contact@infodouleur.fr	04 67 57 41 16											
Occitanie	Consultation	340011295	34000223	HOPITAUX BASSIN DE THAU	Boulevard Camille Blanc BP 475	34207	SETE CEDEX	Dr Sylvie CLUZEL	scluzel@ch-bassindethau.fr	04 67 46 77 34											
Occitanie	Centre	340780477	340785161	HÔPITAL LAPEYRONIE - CHU DE MONTPELLIER	371, avenue du Doyen Gaston Giraud	34295	MONTPELLIER CEDEX 5	Pr Nicolas SIRVENT (interim)	s.chennouff@chu-montpellier.fr	04 67 33 05 87	Exclusive										
Occitanie	Consultation	340780493	340000207	ICM	208 avenue des apothicaires	34298	MONTPELLIER	Dr Caroline GALLAY	caroline.gallay@icm.unicancer.fr; direction.generale@icm.unicancer.fr	04 67 61 23 87											
Occitanie	Consultation	340780055	340000033	CH DE BÉZIERS	ZAC de Montimaran 2, rue Valentin Haüy BP 740	34525	BEZIERS	Dr Yves MANGIN	cedt@ch-beziers.fr	04 67 35 71 14											
Occitanie	Consultation	460780216	460000110	CTRE HOSPITALIER JEAN ROUGIER CAHORS	335 R PRÉSIDENT WILSON BP 50269	46005	CAHORS	J. Cazaban	joelle.cazaban@ch-cahors.fr	05 65 20 50 64				335 rue Président Wilson	46005	Cahors					
Occitanie	Consultation	650783160	650000417	CENTRE HOSPITALIER DE BIGORRE	BD DE LATTRE DE TASSIGNY BP 1330	65013	TARBES	Dr A. DEBBAH	Medecins-Cs-Douleur@ch-tarbes-vic.fr	05 62 54 65 91				Boulevard de Lattre de Tassigny	65000	Tarbes					

PACA	Consultation	840006597	840001861	CH D'AVIGNON HENRI DUFFAUT	305 R RAOUL FOLLEREAU	84902	AVIGNON	LEROY Elisabeth	LEROY.Elisabeth@ch-avignon.fr	04 32 75 37 99				305, rue Raoul Follereau	84902	Avignon Cedex 9				
PACA	Consultation	840000657	840000350	Sainte Catherine Institut du Cancer Avignon Provence	250, chemin de baigne-pieds CS 80005	84918	AVIGNON CEDEX 9	Dr Sylvie ROSTAING	s.rostaing@isc84.org	04 90 27 62 65				250 chemin de baigne-pieds CS 80005	84918	Avignon cedex 9				
Pays de la Loire	Consultation	490000676	490000635	CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET	1 RUE MARENGO	49325	CHOLET	Dr Anne-Laure SALIMON	anne-laure.salimon@ch-cholet.fr	02 41 49 62 50				1, rue Marengo	49325	Cholet				
Pays de la Loire	Centre	490000031	490000049	C.H.U. D ANGERS	4 rue LARREY	49933	ANGERS	Pr Christophe VERNY	chverny@chu-angers.fr	02 41 35 46 13		Mixte		4, rue Larrey	49933	Angers				
Pays de la Loire	Consultation	530000025	530000017	CENTRE HOSPITALIER DU HAUT ANJOU	1 QU G. LEFEVRE BP 405	53204	CHÂTEAU-GONTIER	Dr Mohammed NOURI	ltd@ch-hautanjou.fr	02 43 09 33 75				1 quai G. Lefevre	53204	Château-Gontier				
Pays de la Loire	Centre	720000025	720000033	CENTRE HOSPITALIER DU MANS	Pavillon Bretonneau - 194 AV RUBILLARD	72037	LE MANS	Dr. Nathalie DEROUET	sdouleur@ch-lemans.fr	02 43 43 25 28				194, avenue Rubillard	72037	Le Mans cedex				
Pays de la Loire	Consultation	720000561	720017748	CENTRE MÉDICOCHIRURGICAL DU MANS	28 rue Guetteloup	72100	LE MANS	Dr Jacques GAILLARD	gaillard@gmail.com	02 43 78 40 07				Pôle Santé Sud - 28, rue Guetteloup	72100	Le Mans cedex				
Pays de la Loire	Centre	850000019	850000142	CENTRE HOSPITALIER-SITE LA ROCHE/YON	BD STEPHANE MOREAU	85925	ROCHE-SUR-YON	Dr Yves-Marie PILLUCHON	cetd@chd-vendee.fr	02 51 44 62 48				Les Oudairies	85925	La Roche-sur-Yon cedex 9				
SSA / Bretagne	Consultation	750810814	290000728	HIA CLERMONT TONNERRE	RUE DU COLONEL FONFERRIER BCRM DE BREST.CC41	29 240	BREST	Dr Marie DORSNER-BINARD	marie.binard@intradef.gouv.fr	02 98 43 73 19				Fort Neuf de Vincennes - Cours des maréchaux Boulevard des maréchaux	75 614	Paris cedex 12				
SSA / IdF	Consultation	750810814	920120011	HIA PERCY	101 Avenue Henri Barbusse	92141	CLAMART	Marie-Laure BRECHEMIER	douleurpercy@gmail.com	01 41 46 68 81				Fort Neuf de Vincennes - Cours des maréchaux Boulevard des maréchaux	75 614	Paris cedex 12				
SSA / Rhône-Alpes	Consultation	750810814	690780093	HIA DESGENETTES	108, Boulevard Pinel	69003	LYON	Dr Laurence HAVE	laurence.have@intradef.gouv.fr	04 72 36 60 79				Fort Neuf de Vincennes - Cours des maréchaux Boulevard des maréchaux	75 614	Paris cedex 12				